





*Car la jeunesse sait ce qu'elle ne veut pas avant de savoir ce qu'elle veut.*  
*Jean Cocteau*

*Il faut tout un village pour élever un enfant*  
*Proverbe africain*

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION : LA DECLINAISON D'UNE PREOCCUPATION NATIONALE AU NIVEAU LOCAL.....</b>	<b>6</b>
<b>1. Présentation de l'étude .....</b>	<b>8</b>
1.1. Le périmètre de l'étude et la démarche .....	8
1.2. La participation des jeunes et l'étude de C. Neveu.....	8
<b>2. Le territoire.....</b>	<b>9</b>
2.1. Présentation sommaire du territoire .....	9
2.2. Les allocataires Caf et le territoire d'étude - données 2015 – .....	11
2.3. Ressources du territoire : offres de services et transport.....	13
a) Structuration de l'offre de services .....	14
b) Le transport .....	15
<b>3. La jeunesse : des réalités multiples .....</b>	<b>19</b>
3.1. Quelle définition ?.....	19
3.2. La population des jeunes et les multiples sources de données .....	19
3.3. Les jeunes sur la CC : données chiffrées .....	21
170 jeunes sont bénéficiaires de la prime d'activité donc des travailleurs avec des revenus précaires. (1/4 des jeunes concernés) .....	22
a) Les données CAF par commune .....	22
b) Les données Pôle Emploi .....	25
c) Les données Mission Locale .....	28
<b>4. Rencontres avec les acteurs .....</b>	<b>31</b>
4.1. Le choix argumenté des acteurs rencontrés .....	31
4.2. Réalités des jeunes : le point de vue des acteurs.....	32
a) La mobilité physique et/ou psychologique : .....	32
b) L'emploi, l'insertion professionnelle et la formation : .....	32
c) L'usage des outils numériques : .....	32
d) Les ressources.....	33
e) La santé.....	33
f) L'image du territoire .....	33
<b>5. Réalités des jeunes : le point de vue des élus.....</b>	<b>35</b>
a) Réflexions générales .....	35
b) Une vision partagée sur la jeunesse, à construire .....	35
c) Les jeunes de 16 à 25 ans : une population invisible ? .....	35
d) La mobilité : une organisation à trouver .....	35
e) Les pistes de travail : les premières préconisations.....	36
<b>6. Réalités des jeunes : le point de vue des familles allocataires.....</b>	<b>38</b>
6.1. Les données .....	38
a) Les biais .....	38

b)	L'extraction du fichier Caf : .....	38
6.2.	Les familles : Première analyse .....	39
a)	La question de la mobilité .....	39
b)	La cohabitation .....	39
c)	La famille soutient le jeune dans ses démarches, mais pointe rapidement ses propres limites .....	40
d)	Les ressources.....	40
e)	La connaissance du territoire .....	40
f)	Un regard négatif sur le territoire .....	41
g)	Les réseaux .....	41
<b>7.</b>	<b>Réalités des jeunes : le point de vue des jeunes.....</b>	<b>42</b>
7.1.	Les données .....	42
a)	Les jeunes dans leurs familles.....	42
b)	Les jeunes indépendants et les jeunes parents .....	42
7.2.	Les jeunes : première analyse .....	42
a)	Parcours scolaire, professionnel, insertion des jeunes NEET .....	42
b)	La période de transition, période de fragilisation .....	43
c)	La situation de NEET .....	43
d)	L'histoire familiale, la cohabitation .....	44
e)	La mobilité .....	44
f)	L'accès aux droits.....	44
g)	Les ressources.....	45
h)	Connaissance et représentation du territoire .....	46
<b>8.</b>	<b>Les préconisations .....</b>	<b>47</b>
8.1.	Les thèmes dominants les entretiens .....	47
8.2.	Projet d'actions en direction des 12-15 ans et 16-25 ans : Favoriser l'autonomie des jeunes pour permettre leur insertion sociale, citoyenne et professionnelle .....	47
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>51</b>	
Articles et études.....	51	
Rapports et livres.....	51	

# Introduction : la déclinaison d'une préoccupation nationale au niveau local

En 2015, 10,5 millions de jeunes âgés de 16 à 29 ans résident en France, soit plus de 16 % de l'ensemble de la population<sup>1</sup>. La jeunesse s'est ainsi imposée en tant que préoccupation politique.

Définie au niveau national, la politique de la jeunesse se décline localement : au niveau régional par la Direction Régionale des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) et au niveau départemental via la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

A l'échelle de la Région, une concertation entre services est mise en place par l'Etat via la Commission administrative régionale (CAR) des services de l'Etat présidée par le Préfet de région.

La politique jeunesse de la Branche famille s'inscrit dans cette organisation et se fixe pour objectif de :

- favoriser l'engagement « éclairé » des jeunes, en privilégiant un accompagnement éducatif (orientation 1) ;
- contribuer à créer les conditions permettant à chaque jeune d'avoir les moyens de son projet de vie (orientation 2) ;
- assurer une présence auprès des jeunes, en valorisant les liens entre eux, avec leurs parents et avec les institutions (orientation 3).

La CNAF renvoie à l'échelon local l'expérimentation de ses orientations.

A l'échelon du département d'Indre et Loire, le Schéma départemental de services aux familles (SDSF) intègre un volet « Jeunesse ». La Caf 37 est inscrite dans la dynamique d'innovation de la branche Famille et particulièrement sur une mobilisation du réseau local d'acteurs jeunesse. Sa mise en œuvre tient compte des atouts, contraintes, forces... du territoire.

La Caf a proposé à la Communauté de communes du Castelrenaudais de mener une étude conjointe sur la jeunesse. Le territoire présente un ensemble de facteurs favorables justifiant cette démarche expérimentale :

- agrément récent d'un centre social sur la commune centre,
- définition d'une politique Jeunesse intercommunale allant jusqu'aux jeunes de moins de 25 ans,
- signature d'une Convention territoriale globale (CTG)
- recrutement d'un coordinateur jeunesse rattaché à l'équipe du centre social et chargé de piloter les actions enfance jeunesse sur l'ensemble du territoire.

La Convention de Territoire Globale (CTG) signée le 22 novembre 2016 entre la Communauté de Communes du Castelrenaudais, la commune de Château-Renault et la CAF Touraine, fixe un cadre de coopération entre acteurs, sur le territoire du Castelrenaudais.

Dans son article 2, elle prévoit les champs d'intervention communs entre la CAF et les collectivités territoriales signataires, en matière d'optimisation de l'existant et de développement d'actions nouvelles, qui visent à :

- Permettre aux familles de concilier leur vie professionnelle, familiale et sociale
- Soutenir la fonction parentale pour faciliter les relations parents-enfants

---

<sup>1</sup> Source : Insee, estimations de population (résultats provisoires arrêtés à fin 2015).

- Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie
- Contribuer à la création de conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle des personnes et familles
- Faciliter l'accès aux droits des allocataires

La convention organise le pilotage en permettant la création d'un poste de coordination enfance/jeunesse piloté par le centre social de Château-Renault afin, notamment, de structurer une offre d'accueil pour les adolescents et les jeunes à l'échelle du territoire.

Le centre social élan Coluche est donc reconnu comme opérateur de la coordination et du développement des politiques territoriales.

Réaliser une étude sur la jeunesse, c'est chercher à comprendre ce qui définit cette jeunesse, ce qui l'anime, comment elle vit, les regards que l'environnement porte sur elle... c'est donc autant une observation globale qu'une attention particulière à chaque singularité.

La méthode retenue repose sur un double choix : une approche quantitative et qualitative. Il s'agit d'une part, d'analyser les données socio-démographiques concernant les jeunes de moins de 25 ans du territoire, et, d'autre part, d'interroger les acteurs en contact avec les jeunes, d'interviewer les familles allocataires ayant des jeunes à charge de 16 à 25 ans sans activité, de rencontrer les jeunes y compris sur leurs lieux de vie.

L'objectif est de croiser ces différents points de vues et co-construire un projet adapté aux réalités du territoire (favoriser l'interconnaissance des acteurs, impulser une culture de la jeunesse, renforcer les synergies).

## 1. Présentation de l'étude

Cette étude s'intéresse aux enfants et aux jeunes par tranche d'âge : 3 à 11 ans, 12 à 15 ans et 16 à 25 ans. Un état des lieux est réalisé sur les équipements de loisirs dédiés aux enfants et adolescents (3/15 ans). Ce diagnostic, mené par le Centre social et le coordinateur, a pour but de recenser les besoins et les attentes pour formuler des préconisations.

Dans le cadre d'une expérimentation Cnaf et en concertation avec les élus, une étude est mise en œuvre, pour une observation ciblée sur les jeunes de **16 à 25 ans**. Cette démarche tend à identifier la réalité de la vie des jeunes, à vérifier la pertinence de la construction d'un réseau d'acteurs jeunesse sur le territoire et à construire en partenariat des réponses adaptées.

Le document présente l'ensemble de ce travail.

### *1.1. Le périmètre de l'étude et la démarche*

Une étude sur l'ensemble de la communauté de communes centrée sur les 16/25 ans :

- Une équipe projet pluridisciplinaire a été constituée : les démarches et entretiens, menés systématiquement en binômes (un professionnel du centre social ; un professionnel de la Caf)
- La méthodologie :

Etape 1 – Recueil des données quantitatives et analyse documentaire.

Etape 2 – Recueil du point de vue des acteurs

- Rencontre des acteurs locaux qui interviennent dans le champ de la Jeunesse

Etape 3 -

- Rencontre des ados/des jeunes dans les endroits qu'ils fréquentent (abris-bus, square, transports...) avec une trame commune de questionnement
- Questionnement des familles avec des jeunes au domicile sans activité et/ou décrocheurs scolaires
- Questionnement de jeunes ménages dont une personne au foyer est sans activité

Le ciblage de la tranche d'âge 16/ 25 correspond à la fin de l'obligation scolaire (16 ans) et à l'accès aux minima sociaux (25 ans).

Les données chiffrées, issues des institutions, permettent de situer le public concerné et sa localisation mais doivent être complétées par une approche qualitative donnant à voir tous les aspects du vécu des jeunes.

### *1.2. La participation des jeunes et l'étude de C. Neveu*

Parallèlement à cette étude, dans le cadre d'un appel à projet lancé par la Cnaf, une recherche-action relative à la participation des jeunes est réalisée sous la responsabilité de Mme Neveu, anthropologue, directrice de recherches à l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain du CNRS-EHESS. Ces travaux sont effectués en partenariat avec l'Université François Rabelais et la Scoop l'Engrenage (coopérative d'éducation populaire).

Cette recherche-action vise à :

- Dresser un bilan bibliographique des travaux sur la participation des jeunes,
- Réaliser une enquête auprès des acteurs locaux et des jeunes eux-mêmes, avec l'Engrenage,
- Créer des groupes composés de jeunes et de professionnels pour une démarche de qualification mutuelle,
- Aboutir à des préconisations permettant d'améliorer le dialogue autour de la participation des jeunes.

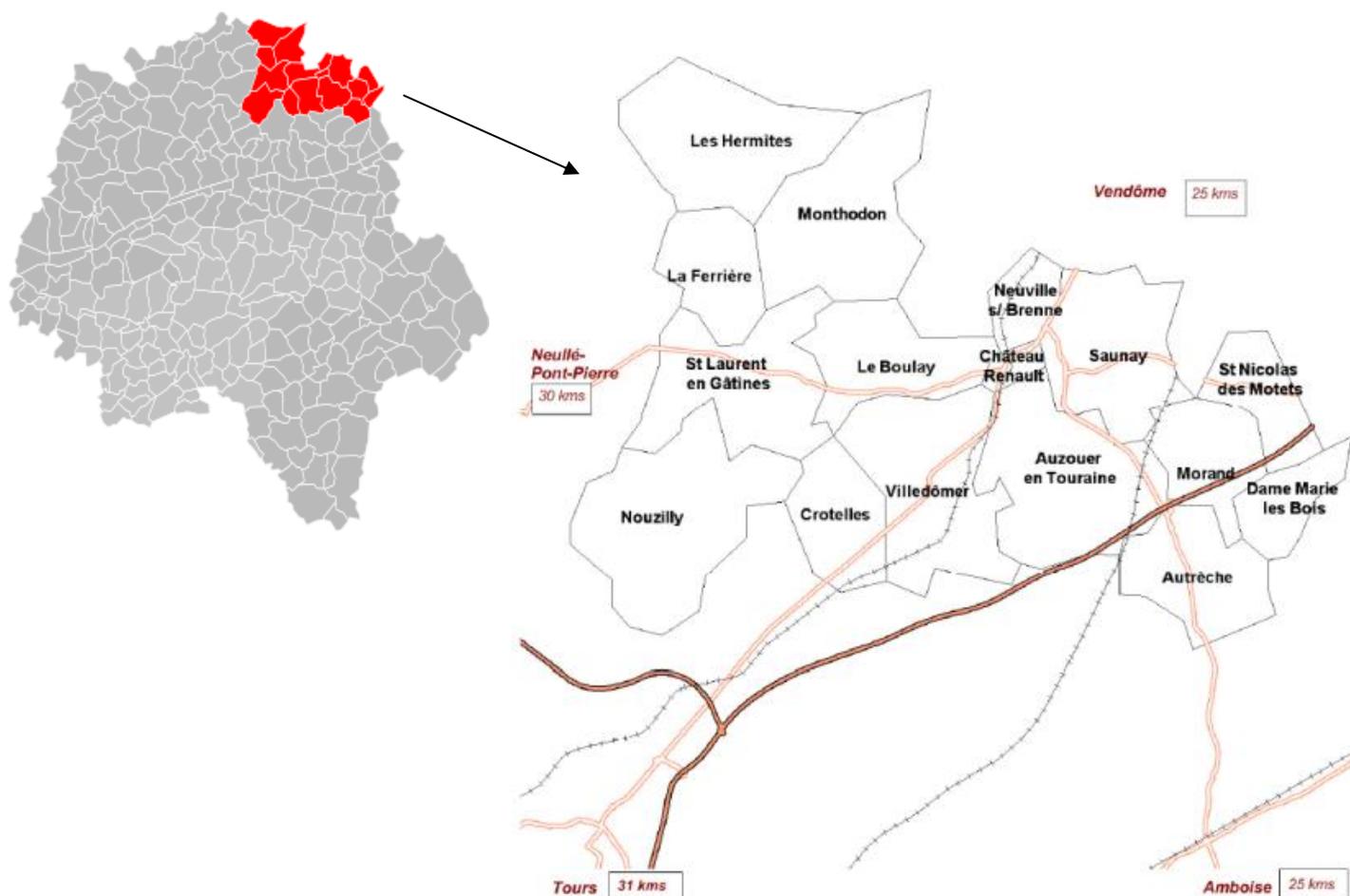
L'objectif : comprendre les mécanismes à l'œuvre permettant la participation des jeunes, afin de pouvoir outiller le réseau des Caf et leurs partenaires sur cette question. L'enjeu : améliorer la participation des jeunes au sein des différents dispositifs et équipements soutenus par la branche Famille.

## 2. Le territoire

### 2.1. Présentation sommaire du territoire

La CC du Castelrenaudais est située au nord-est du département, dans le Pays Loire Touraine. Elle est composée de 16 communes avec une population de 16 726 habitants recensés en 2013 et 16 755 en 2014. La densité moyenne par habitants au km<sup>2</sup> est de 47.4, mais on note une grande disparité entre les communes, avec une polarité de la commune de Château-Renault, qui constitue le bassin de vie de la majorité des habitants des communes de la CC.

	Population municipale_2014
<b>CC Casterenaudais</b>	<b>16 755</b>
<i>La population du Castelrenaudais représente 2.77% de la population du département</i>	
<b>Département Hors métropole</b>	<b>311 887</b> <b>(soit 51.64% de la population du département)</b>
<i>et 5.37% de la population des CC hors Métropole</i>	
<b>Département</b>	<b>603 924</b>



En 2013, selon l'INSEE :

- L'évolution démographique de la CC fait apparaître une variation annuelle de 0.7% entre 2009 et 2014, supérieure à celle du département (0.5%). Cette variation est due avant tout au solde naturel (0.5%) alors que le solde des entrées et sorties est de 0.2%
- Le taux de ménages avec enfants est de 38.2% (32.4% en 2013 pour le département), ce taux est de 28.7 pour la commune de Château-Renault.
- Le taux de familles monoparentales parmi les ménages recensés en 2013 est de 6.3% et 10.1% pour Château-Renault (7.6 pour l'Indre et Loire) et le taux de couples sans enfants est de 31.5% contre 29.% pour le département et 27.0% pour la ville centre. Les ménages d'une personne représentent 27.9% des ménages contre 36.5% pour l'Indre et Loire et 41% pour Château-Renault.
- **L'indice de jeunesse** est en légère baisse entre 2008 et 2013 (respectivement 43.84 et 43.07%) mais reste supérieur à la moyenne départementale (39.80%)
- Le taux de population de plus de 60 ans est de 22.5% (23.2% pour l'Indre et Loire) et les moins de 30 ans représentaient 35.7% (contre 36.8% pour l'Indre et Loire).

## 2.2. Les allocataires Caf et le territoire d'étude - données 2015 -

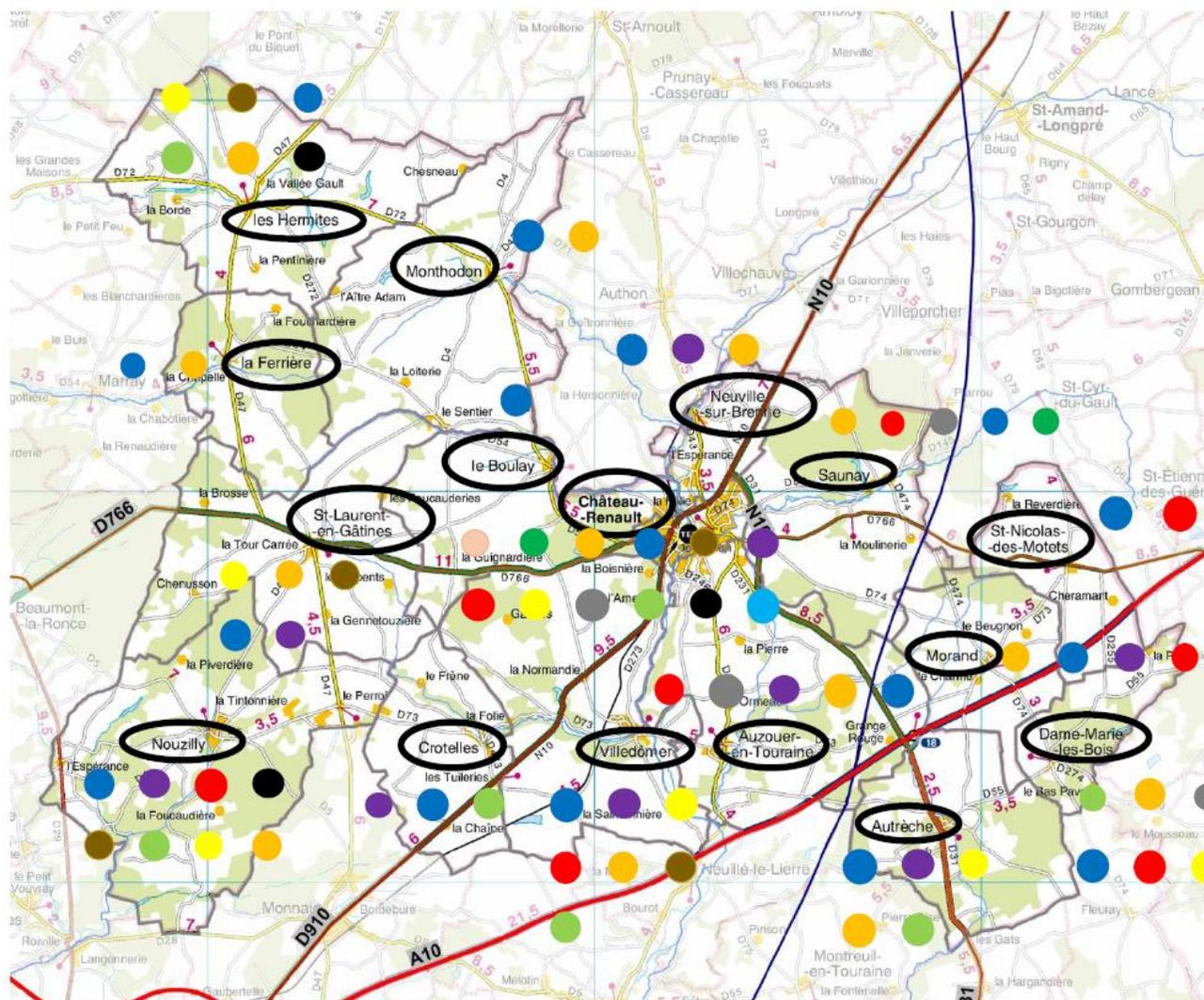
La population allocataire de la CC du Castelrenaudais affiche une grande disparité selon les communes, tant en terme de nombre que dans les configurations familiales. La commune de Château-Renault concentre les familles en difficulté socio-économique : foyers monoparentaux, prime d'activité (évoquant la situation de travailleurs pauvres) et dépendance aux transferts sociaux.

Données	Commentaires et comparaison avec le département et les CC hors Métropole
<p><b>La population allocataire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Château-Renault = 1 162 alloc</li> <li>- CC = 2 753</li> <li>- Départ Hors métro = 44 994</li> <li>- Département total = 109 988</li> </ul>	<p>La CC du Castelrenaudais couvre 6.12% des allocataires du 37 hors métropole            La ville centre de Château-Renault = 42.21% des allocataires            La commune la plus peuplée après la ville centre est Auzouer (298 alloc) = 10.92% des alloc de la CC            La commune la moins peuplée est St Nicolas des Motets (31 alloc) = 1.13% des alloc de la CC</p>
<p><b>Familles allocataires avec enfants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Château-Renault = 524</li> <li>- CC = 1 846</li> <li>- Départ Hors métro = 31 745</li> <li>- Département total = 59 570</li> </ul>	<p>La CC du Castelrenaudais couvre 8.82% des familles allocataires avec enfants, du 37 hors métropole, et 67.05% des allocataires sont des familles avec enfants            La ville centre = 28.39% des familles allocataires de la CC            Sur Château-Renault = 45.09% des allocataires sont des familles avec enfants            La commune la plus peuplée après la ville centre est Auzouer = 13.32%% des alloc de la CC et sur cette commune 82.55% des allocataires sont des familles avec enfants            La commune la moins peuplée est St Nicolas des Motets = 1.57% des alloc de la CC , mais pour 93.55% ce sont des familles avec enfants</p>
<p><b>Familles Monoparentales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Château-Renault = 206</li> <li>- CC = 372</li> <li>- Départ Hors métro = 6 433</li> <li>- Département total = 15 740</li> </ul>	<p>La CC du Castelrenaudais : parmi les familles ayant des enfants 20.15% sont des foyers monoparentaux            Cette statistique passe à 39.31% sur la ville de Château-Renault            Si l'on regarde à l'échelle du territoire, Château-Renault concentre 55.38% des familles monoparentales, ce qui est supérieur à la moyenne départementale (26.42%) et la moyenne des CC hors Métropole (20.26%). Si l'on zoome sur l'âge des foyers monoparentaux, 9.22% ont moins de 24 ans sur la CC et 79% sur la ville centre</p>
<p><b>Allocataires RSA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Château-Renault = 266</li> <li>- CC = 387</li> <li>- Départ Hors métro = 6 39-</li> <li>- Département total = 18 709</li> </ul>	<p>La CC du Castelrenaudais : 14.06% des allocataires perçoivent le RSA. La moyenne de la CC est donc légèrement inférieure à celle du département de 17% et celle des CC hors métropole qui est de 14.20%            Château-Renault concentre 68.37% des allocataires RSA du territoire</p>

<p><b>Allocataires dépendants des PF à 50% et +</b>  - Château-Renault = 405  - CC = 578  - Départ Hors métro = 7 758  - Département total = 23 851</p>	<p>Sur l'ensemble des allocataires de la CC 21% des allocataires dépendent des PF à 50% et plus, ce taux est respectivement de 21.69% pour le département et 17.25% pour les CC hors métropole  Le taux de dépendance aux PF à 100% est de 35% pour la commune de Château-Renault, Château-Renault compte 70% des allocataires dépendants à 50% et plus, et ce taux est de 69.13% pour les allocataires dépendants des PF à 100%</p>
<p><b>Allocataires bas revenus</b>  - Château-Renault = 534  - CC = 806  - Départ Hors métro = 12 422-  - Département total = 35 139</p>	<p>Parmi les allocataires du territoire, 29.27% des allocataires de la CC vivent avec des bas revenus et Château-Renault concentre 45.95% de cette population fragilisée  La moyenne de la CC du Castelrenaudais (29.27%) est donc légèrement inférieure à celle du département (31.34%) et un peu supérieure à celle des CC hors métropole qui est de 27.21%  Pour Château-Renault la moyenne (45.95%) est largement supérieure</p>
<p><b>Allocataires PPA (décembre 2016)</b>  - Château-Renault = 307  - CC = 563  - Départ Hors métro = 8 850-  - Département total = 22 878</p>	<p>20.45% des allocataires de la CC perçoivent la PPA, ils sont 54.53% à être domiciliés sur la commune de Château-Renault  Cette proportion est de 19.67% pour les allocataires des CC hors métropole et 20.80% pour l'ensemble des allocataires du département</p>
<p><b>Allocataires AAH</b>  Château-Renault = 253  CC = 367  Départ Hors métro = 12 422  Département total = 35 139</p>	<p>13.33% des allocataires du territoire perçoivent l'AAH, et ils sont 21.77% des allocataires de Château-Renault  Parmi les allocataires de l'AAH 68.94% habitent la ville centre</p>

### 2.3. Ressources du territoire : offres de services et transport

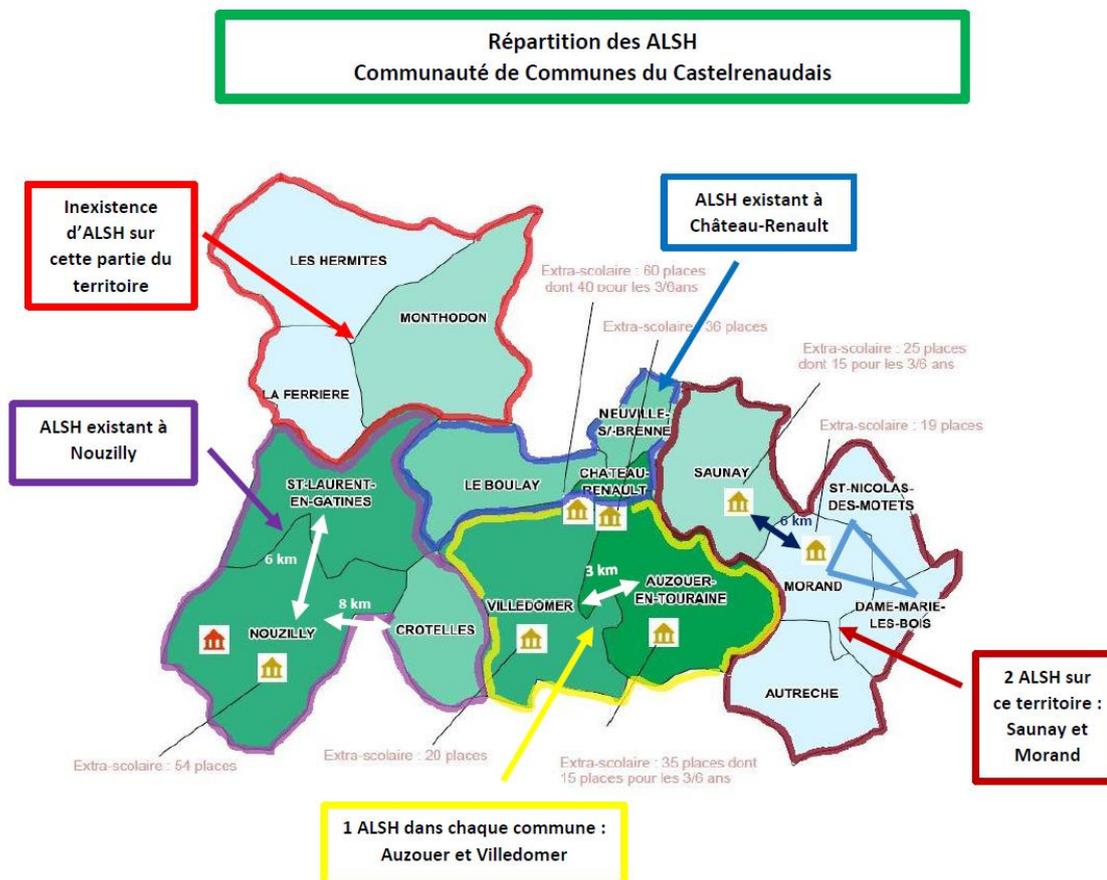
#### Cartographie de l'offre des services



	Emploi
	Jeunesse
	Equipements sportifs et aires de jeux
	Associations
	Santé
	Petite Enfance
	Enfance (ALSH)
	Agence Postale
	Transport
	Bibliothèque
	Sociales (MDS, CCAS, Assos. caritatives)
	Logement

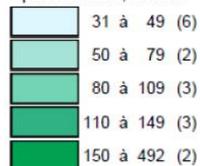
## a) Structuration de l'offre de services

Sur le territoire, 6 ALSH déclarés auprès des services de l'Etat accueillent les enfants âgés de 3 – 11 ans et 1 accueil situé à Château-Renault est ouvert aux adolescents de 12-17 ans.  
La partie nord-ouest de la CCCR où vivent 149 enfants âgés de 3/11ans n'est pas couverte.



Commune	Nombre d'enfants de 3 à 11 ans (données CAF 2015)
Les Hermites	36
La Ferrière	42
Monthodon	71
<b>Total</b>	<b>149</b>
St-Laurent-En-Gâtines	122
Nouzilly	144
Crotelles	93
<b>Total</b>	<b>359</b>
Saunay	78
St-Nicolas-Des-Motets	31
Morand	39
Dame-Marie-Les-Bois	38
Autreche	41
<b>Total</b>	<b>227</b>
Villedomer	147
Auzouer-en-Touraine	263
<b>Total</b>	<b>410</b>
Le Boulay	108
Neuville-sur-Brenne	107
Château-Renault	492
<b>Total</b>	<b>707</b>
<b>TOTAL CCCR</b>	<b>1852</b>

Nombre d'enfants de 3 à 11 ans - par commune, en 2015 -



ALSH 3/11 ans



- Au niveau associatif : une dynamique et une ressource associative importante, les associations sont présentes dans toutes les communes du territoire de la CCCR.
- Une partie importante des communes disposent d'équipements sportifs (gymnase, plateaux sportifs, aires de jeux)
- Les structures dédiées à la santé sont centralisées dans 5 communes (Château-Renault, Les Hermites, Villedomer, Nouzilly et Saint Laurent en Gâtines)
- La couverture petite enfance est assurée sur tout le territoire par la communauté de communes es services (1 Ram, 1 multi accueil et 1 crèche familiale implantés à Château-Renault)
- Quelles soient municipales ou associatives, on dénombre 7 bibliothèques sur l'ensemble du territoire. (Ne sont pas recensés les points de dépôts/prêts de livres)
- Les services liés à l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale) sont centralisés à Château-Renault. Une fermeture de Pôle emploi est envisagée et le service sera accessible sur Amboise, l'antenne de la mission locale est maintenue sur la commune.
- La Maison Départementale de la solidarité couvre l'ensemble du territoire, son siège est sur Amboise, avec une antenne sur Château-Renault. Des permanences externes, en plus de celles assurées à Château-Renault, sont proposées 1 fois par mois sur les communes de Villedomer, Nouzilly, Les Hermites, Dame-Marie-les-Bois, Morand, et Saint Nicolas des Motets.

## b) Le transport

### TER ou SNCF (bus ou train)

A partir de la gare de Château-Renault, les habitants de la CC peuvent utiliser le bus ou le train pour aller vers Tours.

En semaine 8 trajets A/R

- ⇒ Tours / Château-Renault entre 5h30 et 19h15
- ⇒ Château-Renault / Tours de 6h50 à 19h50

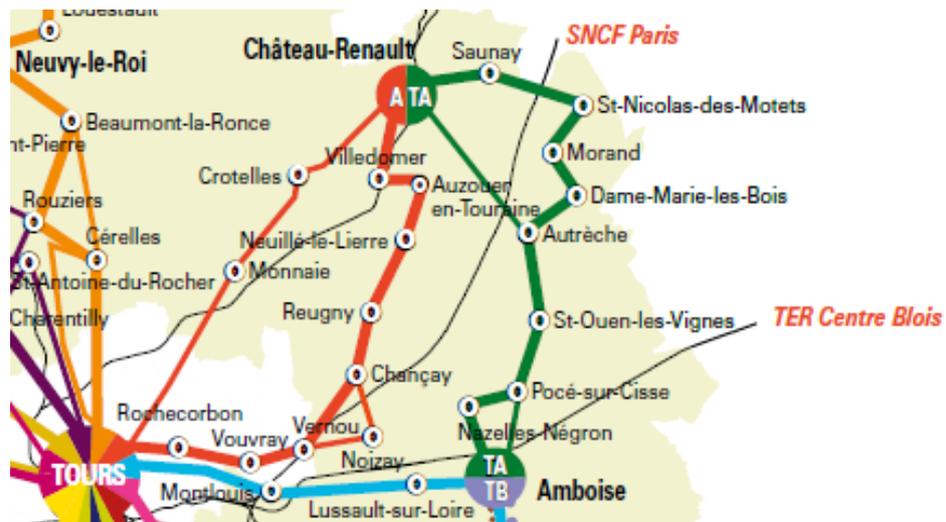
Pour les lignes desservant des destinations hors Indre et Loire, dont les lignes TGV, il est nécessaire de rejoindre les gares de Tours, Saint-Pierre-des-Corps ou Vendôme.



## Réseau de bus « Rémi » (anciennement « Fil vert »)

Trois lignes desservent le Castelrenaudais :

- Château-Renault / Tours (passant par Saunay, Crotelles, Villedomer, Auzouer en Touraine, , Neuillé le Lierre) ⇒ durant les vacances scolaires la rotation est moins importante-
- Château-Renault / Amboise ⇒ 🚫 cette ligne ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires- (passant par Saunay, Saint Nicolas des Motets, Morand, Dame Marie les Bois, Autrèche)
- Château-Renault / Collèges de Vouvray ⇒ 🚫 cette ligne ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires- (passant par Saunay, Villedomer, Auzouer en Touraine),



Depuis septembre, le transport scolaire est gratuit pour les élèves (pris en charge par la Région), valable pour un trajet aller-retour/jour entre le domicile et l'école (si l'établissement fréquenté correspond à la carte scolaire). Seuls restent à charge des frais de dossier de 25 €/élève (dans la limite de 50 €/famille). Durant les vacances scolaires la gratuité ne s'applique pas.

Un ticket de transport coûte 2,40 €. Diverses formules « abonnement » sont proposées, dont celle réservées aux demandeurs d'emploi dit « abonnement de solidarité » qui s'élève à 6,55€/mois.

Le réseau de transport en commun (Rémi) ne couvre qu'une partie du territoire. Aucune ligne de transport ne dessert la partie ouest et nord de la communauté de communes. Durant les vacances scolaires, seule la ligne Château-Renault – Tours dessert le territoire.

### Transport à domicile, à la demande, assuré par « Rémi »

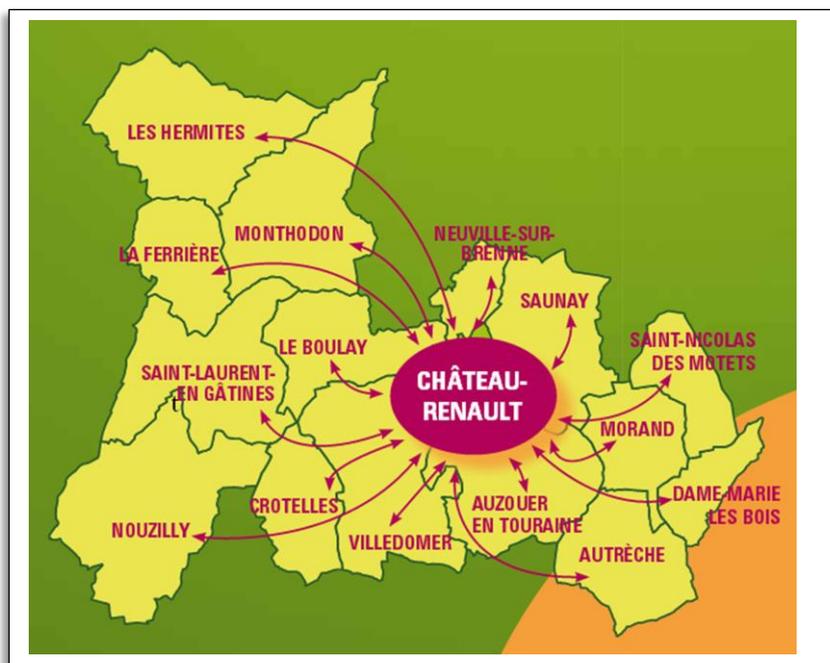
Pour bénéficier du transport à la demande, il suffit de joindre la centrale de réservation au 0 800 12 30 37 (service et appels gratuits). Les réservations s'effectuent du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (hors jours fériés).

Ce transport permet de relier les 15 communes du Castelrenaudais à la ville centre Château-Renault

- Service assuré tous les jours de 9h à 12h/ 14h à 18h sauf le samedi après-midi, dimanche et jours fériés
- Pour voyager seul : être âgé de 12 ans minimum
- Tarif unique : 2.40 € /trajet à acquitter directement au transporteur

Le transport à la demande sur le Castelrenaudais fait partie des secteurs où il est utilisé avec parcimonie, et plutôt par des personnes âgées.

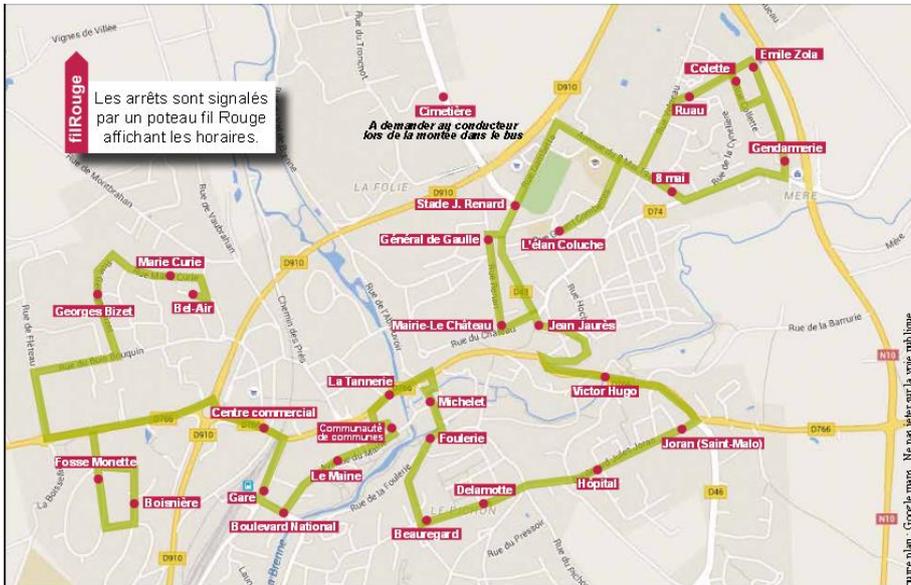
Aucun parent, jeune ou acteur sur le territoire n'a évoqué le transport à la demande, alors qu'il représente une opportunité de déplacement. Le transport de plusieurs personnes en même temps est possible.



## Réseau de bus « Fil rouge »

« Fil Rouge » est la ligne intra-muros de Château-Renault

Le transport urbain Fil Rouge est un service municipal gratuit et ouvert à tous les renaudins. Le circuit permet d'accéder à différents services et commerces de la ville. La ligne de bus dessert tous les quartiers tous les matins du lundi au vendredi.



# filRouge

Service de transport urbain municipal

## GRATUIT

Horaires valables à partir du 2 mai 2017

**filRouge** est un service de transport urbain mis en place par la Ville de Château-Renault pour faciliter vos déplacements de proximité.

**Ce service est gratuit pour tous et fonctionne toute l'année sauf les jours fériés.**

29 arrêts desservis.

Les poussettes et landaux sont autorisés. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.

**Règlement intérieur disponible sur le site internet :**  
[www.ville-chateau-renault.fr](http://www.ville-chateau-renault.fr)

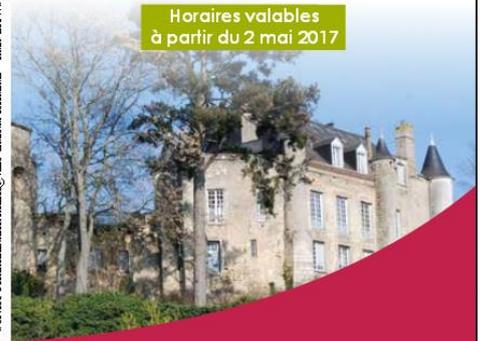
**filRouge**

[www.ville-chateau-renault.fr](http://www.ville-chateau-renault.fr)  
Onglet **Infos pratiques** > Rubrique **Transport**

Pour vos renseignements horaires, et objets perdus :  
Mairie de Château-Renault  
Hôtel de Ville - Le Château  
02 47 29 85 50

Pour organiser vos déplacements :  
[www.jv-malin.fr](http://www.jv-malin.fr)  
[www.tourainefilvert.com](http://www.tourainefilvert.com)

Service Communication mairie@ville-chateau-renault.fr - mars 2017. Source plan : Google maps. Ne pas mélanger la voie publique.



[www.ville-chateau-renault.fr](http://www.ville-chateau-renault.fr)

### 3. La jeunesse : des réalités multiples

#### 3.1. Quelle définition ?

Public hétéroclite, la catégorie des 16-25 ans recouvre des réalités très diverses, et ne peut être fixée de façon définitive, absolue. On verra d'ailleurs que dans l'ensemble, les acteurs intervenant auprès des jeunes ne figent pas les âges de leurs publics de façon catégorique.

Pourtant le droit fixe l'âge de façon formelle au travers des limites, des règles, des conditions d'accès... et ce qui nous intéressera ultérieurement c'est de repérer dans la rencontre entre ces deux niveaux ce qui fait hiatus.

L'accès à l'enseignement, l'allongement de la durée des études, l'augmentation du chômage et notamment celui des jeunes, leurs difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi... sont autant de facteurs qui contribuent à transformer et à complexifier la transition vers l'âge adulte. Ces phénomènes sont variables selon le genre et la classe sociale. Entre 18 et 24 ans les événements se succèdent, décohabitation du foyer parental, vie en couple, fin d'études, insertion professionnelle, mobilité... Aujourd'hui les jeunes subissent ce que les sociologues nomment « la désynchronisation des transitions » et « la yoyo-isation des transitions »<sup>2</sup>, avec une période de la jeunesse qui s'allonge bousculant ces transitions, les passages d'une situation à l'autre reculant voire compromettant l'accès à l'indépendance et à l'autonomie.

Au-delà de l'âge, ce qui nous intéresse ici ce sont les ressentis, les conditions de vie... tels que perçus et analysés par les professionnels, les élus, les familles et les jeunes.

« La jeunesse est l'âge de la construction de soi, à l'échelle de l'individu comme à l'échelle d'une génération dans son ensemble. Il appartient aux jeunes d'inventer eux-mêmes les formes qu'ils veulent donner à leurs engagements (largement marqués par le numérique). Il est donc important de donner les moyens aux jeunes de prendre la place qui leur revient de plein droit dans la société »<sup>3</sup>

#### 3.2. La population des jeunes et les multiples sources de données

	Total population	0/14 ans		15/29ans	
	nb	nb	%	nb	%
<b>Département</b>	603 294	106 529	17,60%	110 651	18,30%
<b>Métropole</b>	292 037	47 133	16,10%	66 677	22,80%
<b>CC du Castelrenaudais</b>	16 755	3 465	20,70%	2 441	14,60%

Sources : données INSEE 2014

1 293 jeunes de 12/24 ans vivent sur le territoire.

<sup>2</sup> Tom chevalier, *L'état-providence et les jeunes*, Editions L'harmattan, Paris, 2012.

<sup>3</sup> France Stratégie « Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes », juin 2015.

### Nb d'enfants âgés de 12 à 24 ans, à la charge de leurs parents allocataires CAF- en 2016

NIVEAU GEOGRAPHIQUE	Nb Total de personnes couvertes	Nombre Enfants 12 à 15 ANS	Nombre Enfants 16 à 17 ANS	Nombre Enfants 18 ANS	Nombre Enfants 19 ANS	Nombre Enfants 20 ANS	Nombre Enfants 21 ANS	Nombre Enfants 22 ANS	Nombre Enfants 23 ANS	Nombre Enfants 24 ANS
<b>CC du CASTELRENAUDAIS</b>	8 056	772	299	98	79	35	3	3	1	3
% de la pop all couverte		9.58%	3.71%	1.22%	0.98%	0.43%	0.04%			
<b>Département</b>	277 637	24 668	10 363	3 812	3 124	1 254	223	153	100	66
% de la pop all couverte		8.88%	3.73%	1.37%	1.13%	0.45%	0.08%			

### Nb d'enfants âgés de 12 à 24 ans, allocataires MSA- sept. 2017

CC du Castelrenaudais				
	Nature du droit au titre des prestations familiales			Nb de jeunes
	Allocataires	Conjoints	Enfants	
Entre 12 et 16 ans			40	40
Entre 17 et 19 ans	ns		18	19
Entre 20 et 24 ans	23	8	8	39
<b>TOTAL</b>	24	8	66	98

La question des données est épineuse, car les tranches d'âge retenues par les instituts ou organismes, sont très différentes du fait des objectifs de chacun, du public concerné, de l'offre de service, du suivi...

Sans être exhaustif, on peut citer :

L'INSEE, pour qui les tranches d'âges concernant les jeunes couvrent les 15-29 ans et les données les plus récentes sont arrêtées en 2014 (soit n-3).

La CAF, le détail est plus précis, mais les chiffres ne concernent que les allocataires : parents de jeunes à charge, déclarés même au-delà de l'obligation scolaire (16 ans) ou allocataires à leur propre titre, les données sont à n-1.

Pôle Emploi ne comptabilise que les inscrits, fixe l'âge des jeunes à 25 ans mais ne précise pas les âges des mineurs (données à n-1).

La mission Locale ne connaît que les jeunes accompagnés, elle ne précise pas les âges des mineurs et ne fixe pas l'âge limite, qui peut dépasser les 26 ans (données à n-2). Son public peut varier avec les politiques de l'emploi mises en œuvre.

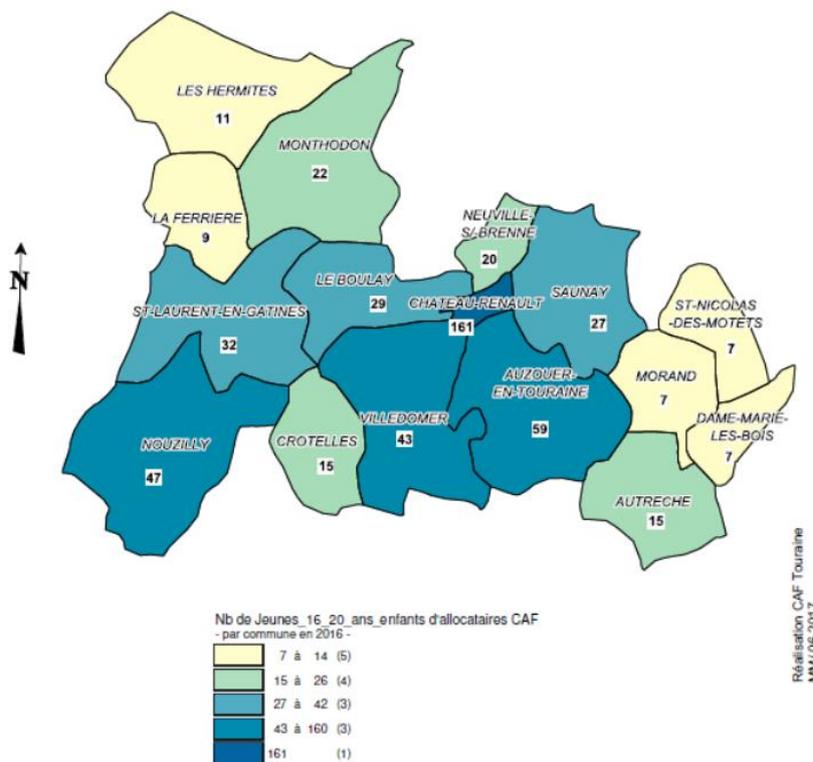
De même l'Education Nationale, stabilise ses données selon les âges liés à l'obligation scolaire ou aux règles d'entrée en formation, stage...

Il est donc très difficile de croiser les données, bien que tous ces organismes parlent des mêmes jeunes et ont un intérêt et des préoccupations communes à l'égard de cette population.

### 3.3. Les jeunes sur la CC : données chiffrées



#### Nombre et localisation des jeunes de 16 à 20 ans, enfants d'allocataires CAF par commune, sur la CC du Castelrenaudais - en 2016 -



Quelques données complémentaires issues du fichier Caf 2016.

**Parmi les 661 jeunes âgés de 16/24 ans vivant sur la Communauté de communes :**

	Données Caf 2016
Dont bénéficiaires de RSA Jeunes	0
Dont bénéficiaires du RSA (avec enfant à charge)	32
Dont bénéficiaires de la Prime d'activité* (sans enfant à charge)	162
Parents isolés avec enfant à charge et bénéficiaires de la Prime d'activité	8

170 jeunes sont bénéficiaires de la prime d'activité donc des travailleurs avec des revenus précaires. (1/4 des jeunes concernés)

Aucun jeune ne perçoit le RSA Jeune. Les règles d'attribution de la prestation RSA jeune sont assez restrictives sur les conditions d'activité professionnelle, il est nécessaire d'avoir travaillé au moins 2 ans à temps plein dans les 3 ans qui précèdent la demande.

## a) Les données CAF par commune

### - Les jeunes chez leurs parents allocataires CAF

Limite de ces données : il s'agit des jeunes vivant chez des parents allocataires, et déclarés à la CAF malgré la non obligation scolaire car >16ans

NIVEAU GEOGRAPHIQUE	NOMBRE ENFANTS 12 A 15 ANS	NOMBRE ENFANTS 16 A 17 ANS	NOMBRE ENFANTS 18 ANS	NOMBRE ENFANTS 19 ANS	NOMBRE ENFANTS 20 ANS	NOMBRE ENFANTS 21 ANS	NOMBRE ENFANTS 22 ANS	NOMBRE ENFANTS 23 ANS	NOMBRE ENFANTS 24 ANS
AUTRECHE	17	10	ns						
AUZOUER-EN-TOURAINNE	111	35	14	8	ns	ns	ns	ns	ns
LE BOULAY	40	19	ns	6	ns	ns	ns	ns	ns
CHATEAU-RENAULT	201	84	36	24	17	ns	ns	ns	ns
CROTELLES	37	11	ns						
DAME-MARIE-LES-BOIS	17	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
LA FERRIERE	16	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
LES HERMITES	20	7	ns						
MONTHODON	30	14	ns	5	ns	ns	ns	ns	ns
MORAND	20	5	ns						
NEUVILLE-SUR-BRENNE	52	10	5	ns	ns	ns	ns	ns	ns
NOUZILLY	64	27	9	7	ns	ns	ns	ns	ns
SAINT-LAURENT-EN-GATINES	51	20	5	5	ns	ns	ns	ns	ns
SAINT-NICOLAS-DES-MOTETS	14	5	ns						
SAUNAY	34	13	5	7	ns	ns	ns	ns	ns
VILLEDOMER	48	31	9	ns	ns	ns	ns	ns	ns
<b>CC DU CASTELRENAUDAIS</b>	<b>772</b>	<b>299</b>	<b>98</b>	<b>79</b>	<b>35</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

Source : CAF Touraine\_BCA 2016

- Les jeunes 16/20 ans, enfants d'allocataires CAF et leur activité

Commune	Nombre Enfants 16 ans SCOLAIRE	Nombre Enfants 17 ans SCOLAIRE	Nombre Enfants 18 ans SCOLAIRE	Nombre Enfants 19 ans SCOLAIRE	Nombre Enfants 20 ans et + SCOLAIRE
AUTRECHE	5	ns	ns	ns	ns
AUZOUER-EN-TOURAIN	18	13	13	8	ns
LE BOULAY	9	ns	ns	6	ns
CHATEAU-RENAULT	41	27	26	15	9
CROTELLES	6	ns	ns	ns	ns
DAME-MARIE-LES-BOIS	ns	ns	ns	ns	ns
LA FERRIERE	ns	ns	ns	ns	ns
LES HERMITES	ns	ns	ns	ns	ns
MONTHODON	11	ns	ns	ns	ns
MORAND	ns	ns	ns	ns	ns
NEUVILLE-SUR-BRENNE	7	ns	ns	ns	ns
NOUZILLY	13	7	9	6	ns
SAINT-LAURENT-EN-GATINES	10	8	ns	ns	ns
SAINT-NICOLAS-DES-MOTETS	ns	ns	ns	ns	ns
SAUNAY	9	ns	ns	5	ns
VILLEDOMER	16	13	7	ns	ns
<b>CC DU CASTELRENAUDAIS</b>	<b>153</b>	<b>99</b>	<b>79</b>	<b>61</b>	<b>21</b>

EPCI	Nombre Enfants 16 ans APPRENTIS	Nombre Enfants 17 ans APPRENTIS	Nombre Enfants 18 ans APPRENTIS	Nombre Enfants 19 ans APPRENTIS	Nombre Enfants 20 ans et + APPRENTIS
<b>CC DU CASTELRENAUDAIS</b>	4	6	ns	ns	0

Source : CAF Touraine\_BCA 2016

EPCI	Nombre Enfants 16 ans SALARIE	Nombre Enfants 17 ans SALARIE	Nombre Enfants 18 ans SALARIE	Nombre Enfants 19 ans SALARIE	Nombre Enfants 20 ans et + SALARIE
<b>CC DU CASTELRENAUDAIS</b>	ns	ns	ns	5	4

Source : CAF Touraine\_BCA 2016

- Nature de l'activité des jeunes de 12 à 24 ans, allocataires MSA-

CC du Castelrenaudais						
Tranches d'âge	Apprentis	Scolaires	En activité	Chômage	Inconnus	TOTAL
Entre 12 et 16 ans	ns	39				40
Entre 17 et 19 ans		18	ns			19
Entre 20 et 24 ans	ns	4	24	4	5	39
<b>TOTAL</b>	ns	61	25	4	5	98

Source : MSA Touraine\_données sept 2017

Les jeunes 16/20 ans, enfants d'allocataires CAF, sans activité, ni scolaire, ni apprenti, ni stagiaire, « NEET » (Not in Education, Employment or Training)

COMMUNE	Nb Enfants 16 ans SANS ACTIVITE	Nb Enfants 17 ans SANS ACTIVITE	Nb Enfants 18 ans SANS ACTIVITE	Nb Enfants 19 ans SANS ACTIVITE	Nb Enfants 20 ans et + SANS ACTIVITE	Total
AUTRECHE	ns	ns	ns	ns	ns	ns
AUZOUER-EN-TOURAINNE	ns	ns	ns	ns	ns	ns
LE BOULAY	ns	ns	ns	ns	ns	ns
CHATEAU-RENAULT	5	8	8	4	10	<b>35</b>
CROTELLES	ns	ns	ns	ns	ns	ns
DAME-MARIE-LES-BOIS	ns	ns	ns	ns	ns	ns
LA FERRIERE	ns	ns	ns	ns	ns	ns
LES HERMITES	ns	ns	ns	ns	ns	ns
MONTHODON	ns	ns	ns	ns	ns	ns
MORAND	ns	ns	ns	ns	ns	ns
NEUVILLE-SUR-BRENNE	ns	ns	ns	ns	ns	ns
NOUZILLY	ns	ns	ns	ns	ns	ns
SAINT-LAURENT-EN-GATINES	ns	ns	ns	ns	ns	ns
SAINT-NICOLAS-DES-MOTETS	ns	ns	ns	ns	ns	ns
SAUNAY	ns	ns	ns	ns	ns	ns
VILLEDOMER	ns	ns	ns	ns	ns	ns
<b>CC DU CASTELRENAUDAIS</b>	<b>11</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>68</b>

Source : CAF Touraine\_BCA 2016

COMMUNE	Total Jeunes 16/25 ans sans activité allocataires à titre personnel
AUZOUER-EN-TOURAINNE	ns
CHATEAU-RENAULT	9
LE BOULAY	ns
LES HERMITES	ns
NEUVILLE-SUR-BRENNE	ns
NOUZILLY	ns
VILLEDOMER	ns
<b>Total</b>	<b>18</b>

Nombre de jeunes allocataires  
de < 25 ans = 140  
dont 13 de moins de 20 ans  
et 127 de 20 à 24 ans

A partir du fichier CAF, on dénombre en **2016**, 521 jeunes de 16 à 24 ans sur la CC du Castelrenaudais dont 161 domiciliés sur la commune de Château-Renault (31%)

- 413 sont scolaires = 79%
- 14 apprentis = 2.69%
- 13 salariés = 2.50%
- 68 jeunes ayant droit de leurs parents sont sans activité = 13.05% dont 52% domiciliés sur Château-Renault
- 13 situation inconnue = 2.50%
- 18 jeunes allocataires à titre individuel, âgés de 16 à 25 ans sont sans activité (soit 0.65% des allocataires de la CC et 13% de leur classe d'âge)

## b) Les données Pôle Emploi

### - Les jeunes de 18 à 25 ans, inscrits à Pôle emploi

Les données de Pôle emploi concernent l'ensemble de la CC du Castelrenaudais, avec un zoom sur la commune de Château-Renault

Nombre de DEFM* Jeunes cat. ABC			
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Evol. annuelle
<b>DEFM Jeunes cat. ABC</b>	315	290	-7,9%
dont Château-Renault	143	138	-3.5%

#### \* Demandeurs d'Emploi inscrits en Fin de Mois à Pôle Emploi

-Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

-Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte.

-Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue.

Nombre de DEFM Jeunes cat. ABC par âge			
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Evol. annuelle
< 18 ans	5	5	+0,0%
18 ans	21	22	+4,8%
19 ans	29	22	-24,1%
20 ans	41	34	-17,1%
21 ans	42	41	-2,4%
22 ans	52	35	-32,7%
23 ans	40	42	+5,0%
24 ans	42	36	-14,3%
25 ans	43	53	+23,3%
Nombre de DEFM Jeunes cat. ABC par sexe			
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Evol. annuelle
<b>Hommes CC</b>	166	169	+1,8%
<b>Femmes CC</b>	149	121	-18,8%
<b>dont Hommes Château-Renault</b>	73	78	+6.8%
<b>dont Femmes Château-Renault</b>	70	60	-14.3%

<b>Nombre de DEFM Jeunes cat. ABC par niveau de formation</b>			
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Evol. annuelle
<b>Niveau I/II</b>	13	10	-23,1%
<b>Niveau III</b>	35	38	+8,6%
<b>Niveau IV</b>	103	109	+5,8%
<b>Niveau V</b>	122	105	-13,9%
<b>Niveau V BIS</b>	24	16	-33,3%
<b>Niveau VI</b>	18	10	-44,4%

<b>Nombre de DEFM Jeunes Château-Renault cat. ABC</b>			
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Evol. annuelle
<b>Niveau I/II</b>	4	4	+0,0%
<b>Niveau III</b>	10	15	+50,0%
<b>Niveau IV</b>	39	42	+7,7%
<b>Niveau V</b>	60	57	-5,0%
<b>Niveau V BIS</b>	15	11	-26,7%
<b>Niveau VI</b>	15	8	-46,7%

*Niveau I : diplôme au-delà de Bac+4*  
*Niveau II : diplôme obtenu pour Bac+3*  
*Niveau III : diplôme obtenu pour Bac+2*  
*Niveau IV : Bac ou Brevet Professionnel ou Brevet de Technicien*  
*Niveau V : Brevet d'Aptitude Professionnelle ou Brevet d'Études Professionnelles ou Certificat de Formation Professionnelle des Adultes (1er degré)*  
*Niveau Vbis : Certificat d'Éducation Professionnelle.*  
*Niveau VI : aucune formation au-delà de la scolarité obligatoire*

### Nombre de DEFM Jeunes cat. ABC par niveau de qualification

	Au 31/12/2015		Au 31/12/2016		Evol. annuelle	Evol. annuelle
	CC	dont Château-R	CC	dont Château-R	CC	Château-R
Manœuvre	21	12	15	8	-28.6%	-33,3%
Ouvrier spécialisé	29	17	32	14	+10.3%	-17,6%
Employé non qualifié	75	48	65	35	-13.3%	-27,1%
Ouvrier qualifié	42	17	37	13	-11.9%	-23,5%
Employé qualifié	128	43	116	57	-9.4%	+32,6%
Technicien	15	5	18	7	+20%	+40,0%
Agent de maîtrise	ns	0	ns	0		
Cadre	ns	0	ns	ns		

<b>Nombre de DEFM Jeunes cat. ABC par ancienneté d'inscription</b>			
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Evol. annuelle
< 12 mois	234	205	-12,4%
De 12 à 24 mois	56	60	+7,1%
> 24 mois	25	25	+0,0%

<b>Nombre de DEFM Jeunes cat. ABC bénéficiaires du RSA</b>			
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Evol. annuelle
Bénéficiaires RSA CC	20	13	-35,0%
dont Bénéficiaires RSA Château-Renault	18	11	-38.9%

<b>Nombre de DEFM Jeunes cat. ABC par type d'indemnisation</b>			
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Evol. annuelle
Régime de solidarité	ns	ns	
Régime assur. chômage	162	161	-0,6%
Non indemnisé	150	127	-15,3%

<b>Nombre de DEFM Jeunes cat. ABC par type de suivi</b>			
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Evol. annuelle
GLOBAL	ns	ns	
GUIDE	155	187	+20,6%
RENFORCE	87	13	-85,1%
SUIVI	68	86	+26,5%

*Note sur les 3 modalités d'accompagnement :*

- renforcé : pour un public très éloigné de l'emploi avec des problématiques sociales. (Personnes reçues une à deux fois par mois)
- guidé : conseils sur l'évolution professionnelle, travail sur la méthode dans l'idée d'une remobilisation et construction de projet.
- suivi : pour personnes autonomes dans des métiers en tension, qui ont une appétence pour les démarches informatiques...

Sur la CC du Castelrenaudais, 290 jeunes de 18 à 25 ans sont inscrits à Pôle emploi en **2016** dont 48% sont domiciliés sur la commune de Château-Renault.

Pôle emploi enregistre une baisse de près de 8 points des demandeurs de cette tranche d'âge entre 2015 et 2016 (avec une augmentation pour les 23 et les 25 ans, plus de 35%)

- 58% de la population des jeunes de 18/25 ans est masculine
- 40% ont un niveau d'employé qualifié
- 9% de ces jeunes sont sans diplôme ou avec un Certificat d'Education Professionnelle (CEP)
- 64% des jeunes accompagnés par Pôle Emploi sont surtout dans le dispositif « Guidé » (Conseil d'évolution professionnelle (remobilisation, construction de projet) et cette donnée est en évolution de 20.6% entre 2015 et 2016

### c) Les données Mission Locale

#### - Les jeunes, accompagnés par la mission locale

La Mission Locale accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans (maximum 26 ans moins 1 jour), sortis du système scolaire (sinon orientés par le CIO), en recherche d'emploi.

<b>Nombre de jeunes accompagnés au 31/12/2015</b>	315
---	-----

#### Zone d'habitation

Communes	Femmes	Hommes	%
Autrèche	ns	ns	1.6%
Auzouer-en-Touraine	12	12	7.6%
Château-Renault	98	98	62.2%
Crotelles	ns	6	2.5%
Dame-Marie-les-Bois	ns	ns	0.6%
La Ferrière	ns	ns	0.6%
Le Boulay	ns	5	2.9%
Les Hermites	ns	6	2.5%
Monthodon	ns	5	2.2%
Morand	ns	ns	0.3%
Neuville-sur-Brenne	7	ns	3.2%
Nouzilly	ns	6	2.9%
St-Laurent-en-Gâtines	ns	ns	1.6%
St-Nicolas-des-Motets	ns	ns	0.3%
Saunay	ns	7	4.1%
Villedômer	ns	7	4.4%
	<b>151</b>	<b>163</b>	<b>99.7%</b>

<b>Age et sexe des jeunes accompagnés par la Mission Locale</b>			
	<b>NB de jeunes accompagnés</b>		<b>Total 2015</b>
	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	
<b>Mineurs</b>	12	13	25
<b>18-21 ans</b>	72	93	165
<b>22-25 ans</b>	63	55	118
<b>26 +</b>	4	3	7
<b>Total</b>	<b>151</b>	<b>164</b>	<b>315</b>
	<b>47.9%</b>	<b>52.1%</b>	

<b>Niveau de qualification</b>				
	Femmes	Hommes	Total	%
<b>Niveau III +</b>	8	ns	11	3.5%
<b>Niveau IV</b>	43	34	77	24.4%
<b>Niveau V</b>	38	45	83	26.3%
<b>Niveau validé &lt;V</b>	18	20	38	12.1%
<b>Sans diplôme</b>	42	59	101	32.1%
<b>Non précisé</b>	ns	ns	5	1.6%
	<b>151</b>	<b>164</b>	<b>315</b>	

*Niveau I : diplôme au-delà de Bac+4*  
*Niveau II : diplôme obtenu pour Bac+3*  
*Niveau III : diplôme obtenu pour Bac+2*  
*Niveau IV : Bac ou Brevet Professionnel ou Brevet de Technicien*  
*Niveau V : Brevet d'Aptitude Professionnelle ou Brevet d'Études Professionnelles ou Certificat de Formation Professionnelle des Adultes (1er degré)*  
*Niveau Vbis : Certificat d'Éducation Professionnelle.*  
*Niveau VI : aucune formation au-delà de la scolarité obligatoire*

### **Les jeunes bénéficiaires de la « garantie jeunes »**

Effective depuis le 1er janvier 2017, la « garantie jeunes » est un dispositif ouvert aux jeunes de 16 à moins de 26 ans, vivant dans des conditions de ressources précaires, ayant arrêté leur parcours scolaire, sans emploi ni formation. L'Etat ouvre, pour ces jeunes en difficulté, un droit à un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie. Le jeune peut bénéficier d'une allocation.

Le montant maximum de l'allocation est de 480,02 € par mois, cumulable avec des revenus d'activité s'ils ne dépassent pas le plafond de 300,00 € par mois. Au-delà de ce plafond, l'allocation est dégressive. Elle est supprimée lorsque le total des ressources atteint 1 184,21 €.

Le contrat est conclu pour 1 an. Cette durée peut être prolongée jusqu'à 6 mois.

### **Nombre de jeunes intégrés dans le dispositif "garantie jeunes" sur le canton de Château-Renault :**

- 33 depuis le début du dispositif (*Arrêté du 29 février 2016 fixant la liste des territoires concernés par l'expérimentation de la garantie jeunes*)
- 25 en cours actuellement

Moyen de locomotion	Femmes	Hommes	%
Aucun	20	12	10.2%
Automobile	53	59	35.6%
Autre		0	0
Cyclomoteur	6	28	10.8%
(Moto (+ de 50cm <sup>3</sup> ))		ns	0.3%
Transport en commun	68	58	40%
Transport scolaire		ns	0.3%
Vélo	ns	5	2.9%

Permis de conduire	Femmes	Hommes	Total et %
Motocyclettes ttes cylindrées	0	5	1.6%
Moto < 125 tricy.quad.moteur	0	0	0
Véhicule de – de 10 places	73	70	45.5%
Véhic attelés d'une remorque		ns	0.6%
Pas de permis	63	59	38.9%
Code	9	8	5.4%
Attestation sécurité routière		ns	0.3%
Brevet sécurité routière	6	23	9.2%
Permis en cours	8	10	5.7%

Type d'hébergement	Femmes	Hommes	Total et %
-	ns		0.6%
Autre	ns	ns	1.0%
Autres foyers	ns	ns	0.6%
Foyer FJT	ns	6	3.2%
Hébergé par des amis	ns	9	3.8%
Hébergés par famille	5	12	5.4%
Hébergés par parents	80	111	60.6%
Logement autonome	54	22	24.1%
Sans hébergement		ns	0.6%

315 jeunes suivis par la Mission Locale en **2015**, sur la CC du Castelrenaudais :

- 52% de la population des jeunes 18/25 ans en recherche d'emploi est masculine
- 62% des jeunes habitent la ville centre
- 61% des jeunes sont hébergés chez leurs parents
- 32% n'ont aucun diplôme
- 45% d'entre eux disposent du permis de conduire voiture et 49.6% possèdent un moyen de locomotion personnel (voiture, moto, mobylette ou vélo).

## 4. Rencontres avec les acteurs

### 4.1. Le choix argumenté des acteurs rencontrés

Le centre social et la Caf ont une connaissance pragmatique des acteurs locaux engagés auprès des jeunes du territoire. Cette première approche a été complétée par un état des lieux exhaustif des intervenants répertoriés sur toutes les communes, via les publications locales, les transmissions informelles de coordonnées lors des rencontres...

L'opportunité de la récente arrivée du coordinateur Jeunesse, l'engagement de tous les élus a permis d'élaborer la démarche.

Au total, 29 acteurs ont été interviewés, quel que soit l'échelon d'intervention (local, départemental ou régional) à titre d'intervenant ou d'expert sur la question des jeunes.

- Les élus des communes
- L'ASHAJ (Association pour l'Habitat des Jeunes), gestionnaire du Foyer de jeunes travailleurs de Château-Renault
- Les associations à but humanitaire implantées sur Château-Renault : Croix Rouge, Secours Catholique, Alcool Assistance, Voyageurs 37, Nous sommes tous citoyens du monde, Assiette Eco
- La commune de Les Hermites : le comité des fêtes, la compagnie Etincelle et la Mairie
- Le CCAS (Centre Communal d'action Sociale) de Château-Renault
- Le Collège
- Le CRAJEP (Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire) et CESER (conseil Economique Social Environnemental Régional)
- Le DGA « aménagement et développement territorial » (CC du Castelrenaudais)
- L'Education Nationale « décrochage scolaire »,
- L'Education nationale (CIO, Psychologue scolaire)
- Le lycée Beauregard
- La MDS (Maison Départementale de la Solidarité)
- La Mission Locale
- La Maison des Jeunes et de la Culture
- Pôle Emploi
- La police municipale
- Le SESSAD de la Boisnière
- Le centre social l'Elan Coluche
- L'UFCV (Union Française des Centres de Vacances)
- Le CRI (Castel Renaudais Insertion)
- Le Comité Local de Santé (CLS) du Pays Loire Touraine
- Touraine Entraide,
- la MJC (Maison des jeunes et de la culture)
- La PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse)
- L'école de la deuxième chance

Le groupe projet a cessé les entretiens au 15 juin 2017, qu'ils aient abouti ou non.

## **4.2. Réalités des jeunes : le point de vue des acteurs**

Quelles que soient les missions des acteurs, un certain nombre de thèmes émergent des entretiens.

### **a) La mobilité physique et/ou psychologique :**

Certains jeunes n'accèdent pas aux services situés sur Amboise même si la Mission Locale souligne que 45% de leur public détient le permis de conduire (et 35.5% disposent également d'une voiture).

Quitter son territoire, se déplacer, utiliser les moyens de transport à disposition représente une difficulté et particulièrement pour les publics plus vulnérables, peu qualifiés et en insertion.

La question du transport et du déplacement est évoquée de façon récurrente par un grand nombre d'acteurs qui soulignent l'impact sur l'insertion professionnelle et sociale.

On peut souligner quelques initiatives locales :

Sur Château-Renault, le permis solidaire est plébiscité par les acteurs de l'insertion.

Voyageurs 37 a initié un atelier « code de la route » sur l'aire d'accueil, afin de favoriser l'entrée dans un projet permis de conduire.

Par contre, aucun acteur n'a cité le transport à la demande proposé par Rémi.

### **b) L'emploi, l'insertion professionnelle et la formation :**

Au regard des éléments transmis lors des entretiens, il semblerait que les jeunes ont une représentation du monde du travail « idéalisée », qui vient se heurter à la réalité. Ils n'anticipent pas les difficultés dans les démarches de recherche et d'accès à l'emploi.

Un faible niveau de qualification, le décrochage scolaire, la difficulté à quitter le territoire, l'illettrisme, compliquent l'insertion de ce public.

L'Education Nationale repère sur ce territoire un fort taux de décrochage scolaire.

Les jeunes adhèrent peu aux propositions faites par les institutions, dès lors qu'elles se situent hors du territoire (exemple de la « garantie jeunes » sur Amboise, l'école de la deuxième chance ou les ateliers en faveur des décrocheurs scolaires à Tours).

Ceux qui s'engagent dans une démarche d'insertion professionnelle y renoncent parfois, faute de pouvoir lever un certain nombre d'obstacles (absence de transport durant les vacances scolaires, manque de réseau d'hébergement pour une formation sur Tours, surcoût financier...).

### **c) L'usage des outils numériques :**

Les acteurs reconnaissent la maîtrise des réseaux sociaux par les jeunes, pour communiquer entre eux. Cependant, ils sont unanimes à souligner l'incapacité des jeunes à transformer cet usage au profit d'internet pour des démarches administratives, d'accès aux droits, de recherches d'emploi... De même ils ne maîtrisent pas l'usage d'un ordinateur pour réaliser des CV, courriers... (Traitement de texte).

On constate qu'il existe toujours une fracture numérique entre les jeunes qui disposent d'un matériel informatique (ordinateur ou smartphone) avec un accès à Internet (peuvent assurer le coût de

l'abonnement), maîtrisent l'usage pour obtenir les informations qu'ils recherchent (en terme d'orientation, accès à l'emploi..) et ceux qui en sont partiellement ou totalement démunis. Les professionnels rencontrés précisent que la nature de leur accompagnement évolue pour s'ajuster à cette discrimination entre les jeunes.

De même se pose la question du sens de la démarche et de son impact pour l'avenir : les jeunes ne perçoivent pas l'utilité de conserver certains documents (pour exemple : l'attestation des « journées défense et citoyenneté » est indispensable pour s'inscrire à des examens, concours ou se présenter à l'examen du permis de conduire ; le « Brevet de Sécurité Routière » passé dans le cadre scolaire doit être conservé pour le permis de conduire...).

La dématérialisation, qui d'emblée peut paraître simple pour les jeunes, pose de réelles difficultés tant sur la compréhension des éléments à compléter dans les dossiers, que dans l'envoi des pièces justificatives ... d'autant que ce public peut être amené à de nombreux changements de situation (domicile, emploi, statut...) et ces formalités sont à renouveler régulièrement.

D'autre part, dès lors qu'une démarche est perturbée ou n'aboutit pas immédiatement, les acteurs notent l'abandon rapide et donc le non recours au droit.

#### **d) Les ressources**

Avant l'entrée dans un dispositif, ou pour y accéder, l'absence de ressources est un frein majeur, particulièrement pour les publics les plus vulnérables. Ainsi les jeunes sortant d'un dispositif judiciaire ou de protection de l'enfance se retrouvent sans appui, sans ressource et avec un fort risque de marginalisation. De manière plus générale, l'absence de ressources et de soutien familial entraînent des difficultés majeures voire un obstacle quant à l'insertion des jeunes, qui doivent trouver des solutions pour se déplacer, pour répondre à une offre d'emploi, pour accéder à une formation... ou pour se loger. Cette situation est exacerbée lorsque la famille est elle-même fragile et/ou en situation de précarité.

La faiblesse des ressources, le travail en intérim ou en CDD, et pour certains l'impossibilité de s'appuyer sur des relations familiales fragilisent la recherche de logement et entraînent « du système D » et de la colocation.

Le manque de réactivité des dispositifs est évoqué. Les associations soulignent qu'elles parviennent souvent à répondre aux demandes urgentes des jeunes.

#### **e) La santé**

Les questions liées à la santé sont surtout évoquées au travers de l'équilibre alimentaire, de la prévention (médicale, dentaire...) et de l'alcoolisme. Certains déplorent la fragilité des moyens dédiés à la prévention en matière sanitaire.

Certaines consultations gratuites sont proposées sur le territoire (Centre de Planification ou d'Education Familiale, ouvert depuis septembre 2017), l'étude ne nous a pas permis de savoir si celles-ci sont connues et utilisées. Par ailleurs des consultations de prévention PMI sont mises en place en direction de publics ciblés (sur l'aire d'accueil des Gens du voyage).

#### **f) L'image du territoire**

Les différents acteurs évoquent une perception négative du territoire par l'extérieur et la difficulté à modifier ce regard.

Pour certains partenaires le Castelrenaudais souffre d'un déficit d'image positive. Il est nécessaire de mettre en valeur les atouts, les ressources du territoire, en faisant connaître l'activité économique, et pour valoriser le savoir-faire local.

Pour eux, les jeunes sont plutôt attachés au territoire.

Le territoire de la CC du Castelrenaudais est inclus dans la zone d'attractivité d'Amboise (25 kms séparent les deux communes centre). Certains services (garantie jeunes, et bientôt Pôle emploi) concentrent des dispositifs sur Amboise, la mobilité est donc un sujet central.

Les acteurs sont unanimes à souligner un besoin d'accompagnement pour les jeunes.

Tout en reconnaissant la maîtrise des outils numériques, leur usage reste limité et n'est pas transposé dans la vie quotidienne, tant au niveau des démarches que de l'accès aux droits.

Les acteurs confirment l'hétérogénéité du public, obligeant la prise en compte de chaque situation et donc une adaptation de l'accompagnement.

Les publics les plus vulnérables sont les plus exposés aux questions de mobilité, de ressources, d'insertion et d'accompagnement.

Un partenariat d'interconnaissances se construit par chaque acteur, dans le cadre de ses missions, au gré des demandes et des besoins rencontrés.

Comment renforcer l'interconnaissance et la construction d'un réseau ?

## **5. Réalités des jeunes : le point de vue des élus**

Une table ronde a été organisée avec les élus du Castelrenaudais, 18 élus (maires et adjoints) ont participé.

### **a) Réflexions générales**

Les maires sont attentifs aux populations qui s'installent en milieu rural, tout en considérant qu'il y a une différence de services entre le monde rural et le monde urbain.

Quand certains craignent que leur commune devienne une cité dortoir, ils se voient réconfortés par l'implication des nouveaux habitants dans les affaires de leur commune. Les nouvelles familles qui s'installent dans les communes rurales sont souvent « moteur ».

Ils sont sensibles aux besoins des enfants scolarisés et des adolescents et se montrent à l'écoute de leurs attentes en terme de loisirs.

### **b) Une vision partagée sur la jeunesse, à construire**

Les maires sont peu nombreux à évoquer les modes de vie des jeunes. S'ils ont repéré qu'ils ne fréquentent pas les bibliothèques ni les associations (essentiellement constituées de quarantenaires, soulignent-ils), il leur est difficile de parler des pratiques des jeunes sur le territoire.

Il n'y a pas de vision partagée sur la vie des jeunes. Des opinions contraires s'affrontent sur la nécessité ou non de développer une offre spécifique en leur direction. En effet, certains soulignent l'existence des associations locales comme une réponse suffisante aux besoins de l'ensemble de la population, y compris les jeunes. D'autres élus, au nom de la mixité et du bien-être des jeunes, estiment qu'ils doivent se mélanger avec tous les âges.

Des élus soulignent la pertinence d'associer des jeunes à la définition de leurs besoins, comme cela a pu être réalisé dans deux communes, ce qui a permis par exemple à l'une d'entre elles de mettre à disposition une salle pour les jeunes.

### **c) Les jeunes de 16 à 25 ans : une population invisible ?**

Les jeunes sont repérés comme membre d'une famille. Cette dernière constitue le pilier central dans la vie du jeune et il lui appartient de prendre en charge l'ensemble de sa situation.

Alors que les maires identifient facilement les besoins des parents à l'égard des tout-petits et des enfants, en termes de mode de garde ; l'exercice s'avère plus délicat quand il s'agit des pré-adolescents, adolescents, jeunes adultes. La population des jeunes, à partir de 14 ans, échappe à la connaissance des élus, a fortiori celle des jeunes de plus de 16 ans qui ne vont plus à l'école ou sont sans emploi.

Les élus pensent qu'ils sont suivis par la Mission Locale, qu'ils reçoivent le soutien de leurs parents, y compris pour effectuer les démarches administratives. Aucun problème d'accès aux droits n'est identifié.

### **d) La mobilité : une organisation à trouver**

Tous les élus s'accordent sur le fait que les transports en commun en milieu rural sont peu nombreux. Cette réalité est banalisée par le fait que les populations qui souhaitent habiter à la campagne, savent que

la mobilité est moins aisée qu'en milieu urbain. Cependant, la situation d'un jeune ayant dû interrompre son suivi Mission Locale, par arrêt de la ligne Fil Vert durant l'été a été citée pour mettre en évidence des réalités plus compliquées.

Pour un élu, le transport des enfants et des jeunes fait partie de la pratique « quotidienne » de toute famille. Ce constat est posé comme une évidence.

Pour que les jeunes accèdent à leurs activités, leurs loisirs, des sorties, les parents deviennent « chauffeurs ». Ce système familial est parfois couplé à une solidarité de proximité : voisins, amis... Dans cette vision, la mobilité appartient au registre de la sphère privée, faisant fi des difficultés que certains jeunes peuvent vivre au quotidien, par absence de solutions familiales, relationnelles.

### **e) Les pistes de travail : les premières préconisations**

#### *- Mutualiser pour développer l'offre*

L'exemple de la mise à disposition d'une salle pour les jeunes, déclenche l'idée de mutualiser un ou des lieux : une salle partagée entre communes, ouverture d'autres espaces communaux, mutualisation d'un animateur « itinérant »... Certains élus définissent une priorité de l'offre à destination des jeunes « d'abord les 11-15 ans ».

Toutes ces propositions émergentes nécessitent une réflexion collective pour construire une politique intercommunale en faveur des jeunes.

#### *- Générer du lien entre jeunes via une appli*

Une autre piste évoquée en faveur des jeunes consisterait à développer une application sur mobile. Celle-ci permettrait aux jeunes d'être en lien, de connaître les événements, loisirs, le co-voiturage... sur le territoire, en temps réel.

Ainsi, une commune a adapté son mode de communication vers la jeunesse en utilisant les nouvelles technologies. Cette première expérimentation peut servir de référence.

#### *- Mieux connaître l'existant*

Les élus sont quasi unanimes sur le fait qu'ils ne connaissent pas, de manière exhaustive, les problématiques des jeunes ni l'offre existante. Une proposition formulée serait de recenser l'ensemble des structures ou services du territoire, d'en faire une présentation au conseil communautaire, puis de diffuser l'information via les bulletins municipaux.

#### *- Organiser la mobilité*

L'idée de mailler le territoire en transports en commun apparaît comme un levier pour conduire une politique en faveur des déplacements des jeunes, afin, notamment de lever ce frein à l'emploi.

La création de pistes de cyclables est évoquée pour les liaisons transversales entre les communes.

Mieux se saisir de l'existant : améliorer la communication du transport à la demande.

La plupart des élus sont investis pour répondre aux besoins des parents et très concernés par la politique Enfance/Jeunesse : les rythmes éducatifs, l'accueil périscolaire, l'accueil des enfants durant les vacances scolaires font clairement partie de leurs préoccupations. Ils reconnaissent une difficulté pour « capter » les pré-ados et adolescents ; même si certains sont prêts à se mobiliser. Les loisirs restent l'axe central de projection.

Concernant la vie des jeunes au-delà de l'obligation scolaire, une méconnaissance apparaît. Les élus ne repèrent pas de problématiques ou difficultés spécifiques qui puissent relever de la sphère publique. Ils pensent que les familles sont en capacité de répondre aux besoins de leurs jeunes et de pallier la faiblesse de l'offre en milieu rural. Les visions sont souvent très divergentes.

En conséquence, les jeunes de 16 à 25 ans constituent une population invisible. Si la plupart des jeunes vivent dans un milieu familial stable où ils peuvent trouver un soutien, d'autres connaissent une situation qui les fragilise : sans famille, sans solidarités de proximité, ils peuvent basculer très vite dans l'exclusion ou la marginalisation. En effet moins on a de réseau, plus grande est l'exclusion de la vie sociale, notamment en milieu rural où le système de la « débrouille » compense la faiblesse de l'offre.

L'acquisition d'une culture commune, partagée par les élus, les professionnels et les habitants devrait permettre de faire émerger les problématiques et d'élaborer une politique locale en faveur de la Jeunesse.

Comment offrir un parcours « sécurisé » pour que chaque enfant puisse grandir, vivre et devenir un citoyen dans le Castelrenaudais ?

## 6. Réalités des jeunes : le point de vue des familles allocataires

### 6.1. Les données

Une extraction du fichier allocataire CAF a été réalisée en mai 2017. Elle cible les familles ayant donné à la CAF l'autorisation d'utiliser leurs coordonnées (téléphone et mail) et habitant sur la CC du Castelrenaudais.

Ces familles ont pour critère d'avoir à leur charge un jeune âgé de 16 à 20 ans connu dans le dossier CAF « sans activité ». Et une autre extraction cible les familles allocataires dont le responsable de dossier est âgé 16 à 24 ans et est connu par la Caf « sans activité ».

Ces fichiers, pour des raisons de confidentialité, ne sont utilisés que par des agents de la CAF.

Les entretiens sont menés à domicile, au centre social, dans des lieux choisis par les personnes, ou par téléphone.

Le but est de recueillir le point de vue de la famille sur :

- la situation du jeune à domicile,
- les services et ressources du territoire utilisés par le jeune,
- l'organisation du quotidien (dont les déplacements)
- le regard sur le territoire : les points forts et les points faibles

#### a) Les biais

- Entre l'extraction des données du fichier CAF et leur utilisation, les situations peuvent avoir évolué.  
- Les familles ne sont pas dans l'obligation de mettre à jour la situation des jeunes au-delà de 16 ans, lorsqu'ils sont sans activité.

- Les contacts ont été pris durant l'été 2017, ce qui justifie d'une part, les non réponses par l'absence des familles et/ou des jeunes, et d'autre part la fluctuation des situations au regard de la dénomination « NEET » avec la fin de la scolarité et les jobs d'été.

- Les gens du voyage, accueillis sur l'aire de Château-Renault, sont pour bon nombre domiciliés sur Parçay-Meslay, siège social de l'association Voyageurs 37. Ainsi, ils « échappent » à la requête des allocataires CAF que nous avons interviewés. Pour les prendre en considération, Voyageurs 37 nous a transmis des données.

↳ En 2017 : 23 familles accueillies sur l'aire d'accueil de Château-Renault, dont 27 jeunes de 18 à 25 ans et 52 enfants âgés de 12 à 17 ans.

- Les professionnels du centre social Elan Coluche ont rencontré des jeunes sur leurs espaces de vie, sur l'ensemble du territoire.

Il s'agit d'entretiens collectifs. Les points de vue des jeunes sont intégrés dans l'analyse mais la situation individuelle de chaque jeune est inconnue et de fait les données les concernant ne sont pas agrégées aux résultats issus de l'extraction.

#### b) L'extraction du fichier Caf :

Sont concernés :

- 97 familles allocataires, dont
  - 79 familles avec 1 ou plusieurs jeunes de 16 à 20 ans et plus sans activité
  - 18 familles ou jeunes allocataires à titre personnel

- 133 jeunes dont
  - 111 jeunes de 16 à 20 ans, vivant chez des parents allocataires connus par la CAF sans activité
  - 21 jeunes allocataires de 16 à 25 ans, avec ou sans enfants connus sans activité

*auxquels s'ajoutent 23 jeunes de 12 à 20 ans qui ont été rencontrés in situ (collèges, animation de quartier, lycée) dont 7 âgés de plus de 16 ans.*

*Au total : 140 jeunes sont concernés par cette étude.*

Après les différents contacts, pour diverses raisons (refus d'entretiens, absences répétées sans rappel, situations des jeunes hors critères, adresse des parents uniquement administrative...), **58 familles** allocataires et **57 jeunes** ont été interrogés.

Sur la totalité des jeunes concernés, au vu du fichier d'extraction : 23 jeunes sont en situation de NEET, soit 17.29% du fichier, 40.35% des jeunes interviewés.

La situation de NEET apparaît très volatile dans les fichiers CAF. La fin d'un cycle ne correspond pas systématiquement à l'absence de solution, et les déclarations à la Caf ne sont pas toujours actualisées.

## **6.2. Les familles : Première analyse**

### **a) La question de la mobilité**

La question de la mobilité apparaît comme centrale dans les difficultés d'insertion et de prise d'indépendance des jeunes.

La mobilité pose souci. Que ce soit par la faible rotation des lignes de bus du réseau Rémi (ex Fil Vert) ou l'absence de services durant les vacances scolaires, le coût du transport en train, celui du permis de conduire..., la mobilité reste un frein à la vie sociale et à l'insertion professionnelle. Même si les parents possèdent un véhicule, sa vétusté et l'impossibilité financière de le faire réparer, ou de payer l'essence limitent le périmètre de mobilité.

Le permis de conduire est vécu comme un sésame vers l'emploi et/ou vers l'indépendance. Les propositions de permis solidaire (mairie de Château-Renault) ou de financement du permis (via la Mission Locale) sont très bien accueillies et plébiscitées.

Le co-voiturage (de proximité ou organisé via des plateformes) est aussi largement utilisé, pour compenser les faiblesses de l'offre et pour ouvrir sur des trajets inexistantes. Les déplacements à domicile proposés par Rémi n'ont jamais été cités lors des entretiens.

### **b) La cohabitation**

La cohabitation ne pose a priori aucune difficulté aux parents, la présence des jeunes à leur domicile semble évidente tant que la situation de ces derniers n'est pas stabilisée.

La cohabitation, même si elle n'est pas choisie se passe bien dans les familles, vécue comme un mode de solidarité "naturelle", de manière ponctuelle. Elle prend la forme d'un contrat implicite entre le jeune et

son parent qui l'héberge de façon transitoire dans l'attente d'une autonomie financière, à charge pour le jeune de mettre en œuvre les démarches nécessaires.

Néanmoins il peut y avoir rupture brutale lorsque les relations parent-enfant deviennent conflictuelles, notamment lorsque le parent héberge un jeune devenu parent : les relations entre générations deviennent compliquées à gérer.

L'exiguïté du logement impose quelquefois des conditions de vie difficile.

### **c) La famille soutient le jeune dans ses démarches, mais pointe rapidement ses propres limites.**

Quand elle s'en sent capable la famille soutient le jeune dans ses démarches, mais apparaît vite dépassée et laisse le jeune se débrouiller. La méconnaissance des réseaux locaux, l'éloignement géographique de certains services (Pôle emploi, Garantie Jeunes...), les difficultés sociales et/ou économiques que connaît elle-même la famille sont autant de limites à ce soutien familial.

Les parents se sentent démunis face à la situation scolaire et/ou professionnelle de leurs jeunes. Ils ne se mêlent pas de leurs choix comme si arrivés à un certain âge et/ou dans une certaine situation l'avenir et l'orientation appartenaient totalement aux jeunes. La sortie du système scolaire, l'âge apparaissent comme des limites pour les parents à interagir avec leurs jeunes.

### **d) Les ressources**

Dès lors que le jeune vit au domicile familial, les parents assument la prise en charge financière du quotidien.

Certains parents, conscients que le jeune est totalement dépendant d'eux financièrement sont très inquiets lorsqu'un événement vient déstabiliser leur niveau de ressources (un accident du travail risque d'entraîner la fin du financement des études supérieures...).

Les parents soulignent le coût élevé des transports, des activités (sportives et/ou culturelles), le manque d'offre hors Château-Renault. Cette situation est aggravée par le déplacement de nombreux services publics sur des pôles urbains (Pôle Emploi à Nazelles-Négron, Garantie Jeunes à Amboise, Ecole de la Deuxième chance à Tours)...

Le dispositif « garantie jeunes », est plébiscité tant sur l'aspect financier que sur la dimension de l'accompagnement. Mais certains parents regrettent que les jeunes ne soient pas accompagnés jusqu'à leur insertion.

### **e) La connaissance du territoire**

La connaissance du territoire apparaît partielle.

La ville est vue comme peu pourvue en services en direction des jeunes, hormis la Mission Locale qui reste un acteur très connu et bien identifié. Le centre social, quand bien même il propose un accueil jeunes (Oxygène) et adultes, ne semble pas repéré comme un lieu dont les jeunes peuvent se saisir, proposer des projets.

Plusieurs parents ont évoqué avec regret, nostalgie le temps où les jeunes avaient un lieu dédié sur Château-Renault et la fête foraine... comme temps fort. Les parents sont demandeurs d'un lieu de

rencontre et de loisirs pour les jeunes. Le prix est quelques fois énoncé comme un frein pour accéder aux loisirs.

### **f) Un regard négatif sur le territoire**

Le regard sur le territoire semble être perçu au filtre des difficultés rencontrées. En effet, les familles expriment un sentiment de relégation, et de rejet du territoire. Les difficultés auxquelles elles sont confrontées sont perçues comme un blocage de leur situation personnelle, et entraînent un sentiment d'étouffement qui a autant trait au quotidien qu'à l'espace social et géographique : isolement des petites communes, manque de transport...

A l'égard de leurs enfants l'analyse porte autant sur l'absence de perspectives que sur la faiblesse de l'offre et l'enfermement sur le local.

### **g) Les réseaux**

Selon le parcours du jeune, le réseau est soit de proximité immédiate, soit au contraire hors commune et même hors CC (Tours, Amboise...), mais il est assez rare que soient évoqués des réseaux mixant les deux espaces, comme s'il fallait choisir, voire renier.

Les réseaux (amical, internet, facebook ...) ne semblent pas constituer de réels soutiens dans les démarches. Sur ce thème on note une absence de repères quels qu'ils soient, les échanges existent mais leur contenu reste flou.

## 7. Réalités des jeunes : le point de vue des jeunes

### 7.1. Les données

#### a) Les jeunes dans leurs familles

Parmi les 57 jeunes interrogés, 44 jeunes vivent dans leur famille. Il peut s'agir d'une cohabitation ou d'un rattachement administratif, en attendant une situation plus stable.

Les entretiens se sont étalés de juillet 2017 à mi-août 2017, et l'analyse prend en compte la situation du jeune à l'instant de l'entretien. On peut préciser que la rentrée de septembre est une période pendant laquelle les projets des jeunes peuvent se modifier.

#### b) Les jeunes indépendants et les jeunes parents

13 jeunes ont été interviewés : 8 jeunes individuellement et 5 en entretien collectif.

Les jeunes indépendants sont assumés parfois la charge d'enfants :

- 1 couple attend son premier enfant
- 3 couples ont 2 ou 3 enfants à charge
- 1 foyer monoparental avec 1 enfant à charge

Les 7 autres vivent seuls en logement indépendant.

### 7.2. Les jeunes : première analyse

#### a) Parcours scolaire, professionnel, insertion des jeunes NEET

*NEET = Not in Education, Employment or Training (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire)*

Sur les 57 jeunes âgés de 16 à 25 ans concernés par l'étude :

Niveau scolaire	Nombre de jeunes concernés
Etudes supérieures	6
BAC ou niveau Terminale	16
Scolarité fin de cycle	4
CAP obtenu ou en cours ou apprentissage	12
Niveau CAP	3
Sans diplôme	5
Non renseigné	11
	<b>57</b>

En dehors des parcours d'études supérieures, qui apparaissent linéaires, on note le plus souvent une rupture dans le parcours scolaire des jeunes et une difficulté à entrer en formation ou à trouver un emploi.

Moins les jeunes sont diplômés plus l'exclusion est marquée. La plupart des jeunes bacheliers rencontrés ont pu rebondir sur une orientation après une période d'inactivité. La difficulté à trouver des lieux d'apprentissage a freiné leur premier choix d'orientation professionnelle (BTS en alternance, CAP...). Suivre des études supérieures et/ou s'engager dans une formation qualifiante nécessitent de prendre en compte les questions financières et de mobilité pour les jeunes et leurs familles. Pour ces raisons certains ont renoncé à leur projet ou l'ont aménagé.

Le suivi, l'accompagnement n'est pas prédéterminé et se pose différemment selon le parcours de chacun. Lorsque le projet professionnel correspond à la formation initiale, les jeunes ne recherchent aucun suivi. Ils s'adressent aux structures d'accompagnement quand la recherche d'emploi n'aboutit pas. Certains ne formulent aucune demande, quels que soient leurs besoins. Ainsi, même si le jeune doit redéfinir un projet professionnel différent, la demande d'accompagnement n'est pas systématique. Cependant la mission locale est un acteur bien identifié par les jeunes, qu'ils prennent ou non contact. L'accompagnement par la Mission Locale, l'UFCV ou le GRETA leur permet d'expérimenter de nouvelles voies ou se réorienter après un mauvais choix professionnel.

Les jeunes font un lien entre leur difficulté à trouver un emploi ou une formation et leur situation personnelle. De fait l'absence de permis de conduire, les difficultés de mobilité, la rupture dans le réseau amical, familial, le mal être, le repli sur soi, l'isolement... sont autant de facteurs déterminants. La famille, le milieu de vie du jeune jouera alors un rôle prépondérant dans le soutien dont il va ou non bénéficier. Un risque de désocialisation existe dans ces parcours de vie ponctués de ruptures.

### **b) La période de transition, période de fragilisation**

La période entre la scolarité, la formation initiale et la recherche d'insertion et/ou l'entrée dans le monde actif est vécue comme une phase de grande vulnérabilité. Cette fragilité s'exprime par la difficulté à s'orienter, à trouver les bons interlocuteurs et se transforme assez systématiquement en un rejet du local qui devient alors responsable de tous les blocages.

Cette fragilité est renforcée quand il y a eu une rupture de la scolarité, un maintien dans l'inactivité.

### **c) La situation de NEET**

Il n'y a pas de profil individuel ou familial de « jeunes NEET ». La situation de « NEET » peut-être transitoire et est très fluctuante.

Les jeunes « NEET » ont le plus souvent suivi un parcours scolaire allant du CAP à la Terminale.

Parmi ceux-ci plusieurs d'entre eux ont connu une interruption de la scolarité, liée à des événements de vie :

- grossesse précoce, placement en foyer...
- des expériences qui se sont soldées par des échecs : mauvaise orientation, déception quant au choix fait, mésentente avec un patron, immaturité
- des problèmes d'addiction
- une impossibilité de trouver un premier emploi, un stage, un lieu d'apprentissage, «manque d'expérience», «diplôme sans débouché ».

Sur la période de l'été, certains ont trouvé un CDD, des travaux saisonniers ou des remplacements, ce qui souligne la limite de la définition même de « NEET » dans la durée.

Si à la fin d'une mesure d'accompagnement à l'insertion professionnelle, le jeune n'a pas trouvé d'emploi ce n'est pas pour autant qu'il n'a pas encore besoin d'être accompagné. Une mère ayant vécu une longue période de chômage considère que la répétition de la situation « NEET » de son fils n'est qu'une fatalité. Les perspectives d'avenir sont totalement obstruées par la situation et les représentations familiales.

Plus les jeunes vivent des difficultés sociales et/ou familiales, plus ils ont connu de ruptures (familiales et/ou scolaires...) plus on note une récurrence et une persistance de la situation de « NEET ».

#### **d) L'histoire familiale, la cohabitation**

Un fort pourcentage des jeunes interviewés ont connu, subi ou connaissent une situation de séparation familiale, de décès ou de maladie dans leur jeunesse ou leur adolescence. Ces parcours avec des ruptures dans la vie familiale (séparation des parents, décès), et amicale (déménagement) apparaissent comme des points de "fragilité" pouvant contribuer aux difficultés d'insertion dans la vie locale et professionnelle.

Les jeunes se trouvent souvent en situation de cohabitation familiale. La prise d'indépendance est limitée tant que le jeune n'a pas son propre logement faute de ressources suffisantes. Malgré cet état de fait, les jeunes ne se plaignent pas de cette situation, même si les relations peuvent devenir tendues, notamment pour de jeunes parents avec enfant cohabitant avec un parent. Pour les parents comme pour les jeunes, il s'agit de solidarité, d'entraide.

#### **e) La mobilité**

La mobilité sur le territoire est une préoccupation pour les jeunes, c'est un enjeu fort dans la capacité du jeune à accéder à un emploi, à s'insérer dans une vie sociale.

Les jeunes soulignent leurs difficultés de déplacement, notamment durant les vacances scolaires et les samedis, dans l'espace de la communauté de communes et pour se rendre dans les villes alentours.

Certains disposent d'un moyen de transport individuel (scooter ou voiture), d'autres possèdent le permis sans véhicule personnel et certains déclarent conduire sans permis.

Pour ceux qui vivent chez leurs parents ils sont bien souvent véhiculés si besoin. Cependant parfois la situation financière des parents est très tendue ce qui fragilise le financement du véhicule familial (réparation, assurance, essence...). Dans ce contexte, les déplacements sont « sous contrôle » et la mobilité est restreinte, renforçant l'isolement.

L'acquisition du permis est la base de tous les projets évoqués par les jeunes. Le dispositif "permis solidaire" de la commune centre est très plébiscité par les jeunes.

#### **f) L'accès aux droits**

Les jeunes de 16 à 25 ans sont rapidement concernés par des démarches administratives de nature différente.

Face aux démarches, les attitudes des jeunes sont variables :

- Ils gèrent seuls, ils maîtrisent l'outil informatique, savent contacter les organismes, les démarches ont un sens et ils s'y attachent,
- Ils sollicitent les parents ou les adultes référents, qui les soutiennent au maximum de leurs capacités.
- Ils se reposent entièrement sur leurs parents qui gèrent les démarches, sans se les approprier

- Ils renoncent aux droits après une première expérience qui s'est mal déroulée, n'a pas abouti, a été compliquée ou mal vécue,

L'accompagnement aux démarches et le suivi constituent un véritable enjeu pour éviter le non recours aux droits, pour prévenir la précarité, voire l'exclusion.

La dimension pédagogique qui pourrait permettre la compréhension de l'environnement administratif, des règles, leur complexité, les relations de cause à effet entre les démarches, les contraintes de l'organisation de la vie sociale, très codifiée et très complexe fait réellement défaut.

Même s'ils maîtrisent l'usage d'internet sur les réseaux sociaux, les jeunes privilégient la relation directe avec un professionnel pour effectuer leurs démarches. On peut rapprocher cette attitude d'un manque de confiance en eux et dans le système lui-même. Les démarches sont difficiles, elles leur font peur et parfois conduisent à une fuite complète. La notion de délai de traitement administratif est parfois mal perçue par certains jeunes qui imaginent que leurs démarches aboutiront immédiatement à une ouverture de droit et son paiement.

Les jeunes allocataires à titre personnel, sans relais familial, qui ont connu des parcours chaotiques avec de nombreuses ruptures, des prises en charge institutionnelles (PJJ, ASE...) sont à la fois les plus concernés par les changements de situation (avec effet sur les dossiers administratifs) et les plus exposés au non recours de leurs droits, du fait de la complexité des règles et de leur isolement.

Parmi les jeunes interviewés, certains ont vécu dans la rue. Marqués par ces parcours d'errance, ils semblent en difficulté pour « rentrer » dans le système.

### **g) Les ressources**

La question des ressources est déterminante dans la prise d'indépendance.

Tout comme pour les questions de cohabitation : le jeune reste dépendant de ses parents tant qu'il ne dispose pas de ses propres revenus, selon les capacités de la famille.

Certains jeunes évoquent le renoncement à leur projet : orientation, formation, qualification... du fait de la faiblesse des ressources familiales.

Pour les jeunes parents interviewés, constituant un foyer allocataire, les situations au regard des revenus est disparate :

- Certains perçoivent une rémunération d'emploi (parfois à temps partiel ou en CDD), qui s'ajoute aux prestations familiales, sociales
- D'autres bénéficient d'une indemnité « garantie jeunes »
- Quelques-uns n'ont aucune ressource, et certains décrivent le recours à des pratiques à la limite de la légalité (siphonage essence...) pour faire face à leurs besoins.

La garantie jeunes est un levier dans le parcours de prise d'autonomie financière des jeunes, même si l'indemnité ne leur permet pas d'assumer totalement leur indépendance, notamment au regard du logement et des charges connexes.

Le dispositif Garantie jeunes apparaît comme un rempart contre la précarité et la marginalisation, en l'absence de soutien familial.

## **h) Connaissance et représentation du territoire**

La connaissance du territoire est souvent partielle et soumise aux représentations, à l'ignorance, à la difficulté de capter les informations.

La connaissance du territoire repose essentiellement sur l'usage : les services qu'ils ont utilisés, les lieux fréquentés... Il est fait référence dans les entretiens à la nécessaire proximité, et à l'accessibilité des services. A contrario, selon les lieux d'habitation, la mobilité possible, leurs capacités, les jeunes se sentent isolés, et peu pris en compte.

Ils soulignent la concentration des services sur Château-Renault et Amboise.

Pour ceux qui sont scolarisés, en formation... sur Tours, ils se tournent alors vers le bassin de vie de la Métropole.

L'image du territoire est ternie par l'absence de perspectives professionnelles. Pour autant les jeunes semblent attachés à leur territoire et tissent un réseau amical local. Ils demandent à pouvoir se retrouver dans des lieux « pour eux » et « entre eux ».

L'attachement au territoire et à ses pairs est très dépendant de l'orientation suivie. En effet les jeunes dont le cursus implique de quitter le territoire, tissent de nouveaux liens.

Pour les familles, comme pour les jeunes la question de la mobilité est centrale. Du sentiment d'isolement à la question de l'insertion, les freins à la mobilité entraînent de nombreuses problématiques.

Les déplacements sur le territoire sont parfois compliqués ce qui influence la vie quotidienne et peut bloquer des projets d'insertion, freiner la prise d'indépendance.

L'acquisition du permis est la base de tous les projets évoqués par les jeunes.

Sur le thème du déplacement comme celui des ressources et de l'hébergement, les familles sont les premiers appuis des jeunes.

En effet, les jeunes vivent majoritairement chez leurs parents tant qu'ils n'ont pas d'autonomie financière et que leur situation scolaire, professionnelle n'est pas stabilisée. Les parents assument la prise en charge de leurs jeunes au quotidien. Cette cohabitation semble naturelle et ne pose pas de problème particulier.

Les parents apportent un soutien aux jeunes selon leurs capacités, mais certains domaines sont plus problématiques : la construction du projet professionnel, les recherches de stages, de financement, de déplacement, d'hébergement... et les démarches annexes. Quand les difficultés se cumulent, les jeunes comme les familles attendent un accompagnement, un relais de proximité et un suivi régulier.

En l'absence de soutien, certains renoncent à débiter ou poursuivre des démarches.

La « garantie jeunes » est un levier dans le parcours de prise d'autonomie des jeunes.

Pour ce qui est lié à la connaissance du territoire, celle-ci apparaît très limitée, et surtout liée à l'usage : services utilisés, lieux fréquentés... ainsi le regard porté sur le territoire est très lié aux difficultés ou solutions rencontrées.

Les réseaux sociaux ne semblent pas fonctionner comme un vecteur d'information et les jeunes, sans réponse rapide et suivie, sont découragés. Les familles comme les jeunes peuvent renvoyer alors une image négative du territoire (isolement, relégation...) qui pèse sur les choix et /ou propositions.

## 8. Les préconisations

### 8.1. Les thèmes dominants les entretiens

Cette étude menée de février à décembre 2017 ouvre la réflexion sur différents constats, partagés par l'ensemble des personnes rencontrées, et analysés au filtre de leur place et/ou de leurs expériences.

- Un besoin en terme d'accompagnement des jeunes pour l'acquisition de l'autonomie et la prise d'indépendance
- Un besoin en terme de constitution de réseau de professionnels, bénévoles... quels que soient les domaines d'intervention (social, emploi...)
- La nécessité de faire connaître, et reconnaître les jeunes
- La mise en place d'actions de prévention : santé, décrochage scolaire, les addictions
- Une réflexion à engager autour de la mobilité
- Une organisation de l'itinérance de certains services (réponse à la centration et à la mobilité) : accès aux droits, PIJ, l'offre et les espaces numériques
- Une implication des jeunes sur leur territoire via la construction de projets, dynamiques associatives

### 8.2. *Projet d'actions en direction des 12-15 ans et 16-25 ans : Favoriser l'autonomie des jeunes pour permettre leur insertion sociale, citoyenne et professionnelle*

#### Objectif 1 : Favoriser la mobilité physique et psychologique des jeunes du Castelnaudais

Objectifs	Préconisations
1.1 Réduire les fractures sociales et territoriales par une mobilité solidaire et adaptée aux besoins des jeunes	Mise en œuvre d'actions de proximité (communes, collège, lycée...) afin de minimiser les déplacements. En parallèle travailler sur la question des réseaux de transports (car, pistes cyclables...) permettant aux jeunes de se rendre sur les lieux des principaux services.
1.2 Favoriser et développer différents types de déplacements (bouquet de services) sur le territoire de la CCCR	Le développement d'outils numériques (site, application...) permettant la visualisation des activités et des services proposés, leurs localisations et ainsi favoriser le déplacement des jeunes.
1.3 Développer des offres de services de proximité (loisirs, informations...)	Etendre le dispositif du permis solidaire aux communes de la CCCR
1.4 Mettre en œuvre des moyens et supports de communication adaptés aux jeunes	Mise en œuvre d'actions innovantes (ateliers mécanique...)

## Objectif 2 : Développer une offre de loisirs destinée à l'ensemble des jeunes du Castelrenaudais

Objectifs	Préconisations
<p>2.1 Permettre à tous les jeunes du Castelrenaudais d'accéder à une offre de loisirs par la création d'accueils jeunes itinérants</p> <p>2.2 Favoriser l'implication des jeunes dans le cadre d'un programme d'activités socio-culturelles</p> <p>2.3 Permettre la mise en place de « passerelles » pour les jeunes de 10-11 ans et de 18-20 ans</p> <p>2.4 Encourager et accompagner les jeunes dans leurs projets, leurs initiatives (individuelles et/ou collectives)</p>	<p>Mettre en œuvre une offre de loisirs (culturelle, socio-culturelle et sportive) à destination des jeunes et avec eux</p> <p>Développement d'accueils jeunes itinérants pour permettre à un maximum de jeunes du territoire de participer aux loisirs et d'être accompagnés dans le cadre de leurs projets.</p> <p>Application sur mobile afin de connaître les événements, loisirs, sur le territoire et ainsi faire du lien inter communal</p> <p>S'appuyer sur le dispositif <b>Junior Association</b> La <b>Junior Association</b> permet à des jeunes de moins de 18 ans de s'organiser et de mettre en œuvre leurs projets. Elle permet de se regrouper et de fonctionner, telle une association loi 1901. L'idée est simple : il s'agit de garantir aux jeunes des droits similaires aux associations déclarées en préfecture. C'est le Réseau National qui va fournir le cadre juridique nécessaire pour qu'ils puissent mettre en œuvre leur projet collectif. <a href="https://www.juniorassociation.org/">https://www.juniorassociation.org/</a></p> <p>Créer une agora de jeunes représentant l'ensemble du territoire</p> <p>Créer des « tickets loisirs » permettant de bénéficier de tarifs préférentiels aux activités locales</p>

### Objectifs 3 : Développer et faciliter l'information concernant l'accès aux droits, à l'emploi, à l'insertion et à la formation

Objectifs opérationnels	Axes d'amélioration
<p>3.1 Orienter et accompagner les jeunes dans leurs démarches</p> <p>3.2 Permettre l'information et l'accès aux droits, à la formation</p> <p>3.3 Favoriser les liens entre les différents acteurs de la jeunesse et faire connaître les dispositifs existants</p> <p>3.4 Identifier les lieux ressources du territoire pour les jeunes</p> <p>3.5 Eviter l'isolement face aux difficultés administratives</p> <p>3.6 Recenser les espaces numériques et les lieux qui proposent un accompagnement</p> <p>3.7 Eviter les ruptures en sécurisant les parcours (sociales, scolaires, administratives, professionnelles, financières...)</p>	<p>Mise en œuvre d'une plateforme :</p> <p><b>La Boussole des jeunes</b> : Cette plateforme a pour objectif d'offrir aux jeunes de moins de 25 ans un accès à l'information sur leurs droits dans les domaines de l'emploi, du logement et de la santé. Actuellement en phase d'expérimentation dans deux territoires pilotes (Reims et Cœur d'Essonne) Elle offrira un accès dynamique et personnalisé à l'information (explorateur intelligent) associée à des fonctionnalités d'orientation et d'accompagnement des jeunes. L'objectif est qu'ils gagnent en visibilité sur leurs droits et anticipent les démarches à réaliser.</p> <p>La création d'un <b>Point Information Jeunesse (PIJ)*</b> itinérant, pouvant être complémentaire de la mission concernant l'accompagnement de projets de jeunes, de la mise en œuvre d'une offre de loisirs en lien avec l'intervention de la Mission Locale.</p> <p><b>*PIJ : Ouvert à tous, le PIJ, a pour mission d'aider les jeunes (de 16 à 25 ans) à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent.</b></p> <p>Le réseau Information Jeunesse regroupe plus de 1 500 structures labellisées qui offrent aux jeunes :            Un accueil gratuit, anonyme, personnalisé et sans rendez-vous.            Un réseau de proximité dynamique assure un maillage de l'ensemble du territoire au plus près des lieux de vie des jeunes.            Mettre en valeur les actions menées sur le territoire (forum du savoir-faire)</p>

### Objectif 4 : Favoriser la mise en œuvre d'actions de prévention en matière de santé et d'accessibilité des personnes en situation de handicap

Objectifs opérationnels	Axes d'amélioration
<p>4.1 Développer des actions de prévention et d'information en matière de santé</p> <p>4.2 Développer des actions qui favorisent l'accessibilité des personnes en situation de handicap</p> <p>4.3 Organiser des formations autour de ces thématiques</p> <p>4.4 Favoriser le lien entre les professionnels de de la santé</p>	<p>Mise en œuvre d'actions de prévention autour de la santé (des animations)</p> <p>Soutenir le réseau existant sur le thème de la santé</p> <p>Organisation de temps d'échanges autour du handicap</p>

### Objectif 5 : Sensibiliser les jeunes à l'usage du numérique

Objectifs opérationnels	Axes d'amélioration
<p>5.1 Développer des actions autour de l'usage du numérique (développer les compétences, et prévenir les risques)</p> <p>5.2 Sensibiliser et former les acteurs locaux, concernés par les jeunes, à l'usage du numérique</p>	<p>Construire un temps fort concernant l'usage du numérique</p> <p>Mettre en place le dispositif :</p> <p>Les « <b>Promeneurs du Net</b> » assurent une présence éducative, adulte et responsable auprès des jeunes, pour les aider à développer de « bonnes pratiques », les accompagner dans leurs projets mais également prévenir d'éventuels risques lorsque cela est nécessaire.</p> <p>Site : <a href="http://www.promeneursdunet37.fr">http://www.promeneursdunet37.fr</a></p>

### Objectif 6 : Favoriser le lien entre les différents acteurs de la jeunesse (professionnels et bénévoles)

Objectifs opérationnels	Axes d'amélioration
<p>6.1 Favoriser et créer du lien entre les différents acteurs de la jeunesse, quel que soit leur domaine d'intervention</p> <p>6.2 Développer un outil du type site internet répertoire/cartographie afin de recenser par domaines les différents acteurs de la jeunesse</p>	<p>Le développement du réseau des acteurs de la jeunesse afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'échanger autour de problématique et de projets communs</li> <li>- De mettre en place un outil de recensement (répertoire, cartographie...)</li> </ul>

### Objectif commun : Favoriser l'implication des Elus dans le cadre de la politique enfance/jeunesse (3-25 ans) de la CCCR

Objectifs opérationnels	Axes d'amélioration
<p>Permettre aux Elus de participer de façon directe aux réflexions de la politique enfance de la CCCR</p>	<p>Trois propositions :</p> <p>1/ Création d'un groupe de travail composé d'Elus volontaires Ou</p> <p>2/ Création d'un groupe de travail composé d'Elus, d'acteurs et de professionnels. Ou</p> <p>3/ Création d'un groupe de travail composé d'Elus, d'acteurs, de professionnels et d'habitants du CCCR</p> <p>➤ Rencontres régulières autour des préconisations</p>

# BIBLIOGRAPHIE

## Articles et études

« Emploi et chômage des 15-29 ans en 2015. Un jeune sur dix au chômage », *DARES résultats*, n°016, mars 2017

« Être salarié : un idéal, sauf pour les jeunes qui aspirent à plus de liberté », *CREDOC*, n° 289, avril 2017

« Ressources et accès à l'autonomie résidentielle des 18-24 ans », *Dossiers de la DREES*, n°8, novembre 2016.

« Les jeunes en région Centre : des études moins longues, plus présents sur le marché du travail », *INSEE Flash*, Centre, n°1 septembre 2014.

« Les principales ressources des 18-24 ans Premiers résultats de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes », *INSEE première*, n°1603, juin 2016.

« Place des jeunes dans les territoires ruraux », Danielle EVEN et Bertrand Coly, *Conseil Economique social et Environnemental Section de l'aménagement durable des territoires et section de l'éducation, de la culture et de la communication*, février 2017.

« Ressources et parcours vers l'indépendance des jeunes adultes en France. Associer soutien familial, aides publiques et revenus du travail », *Dossier solidarité et santé, DREES*, n°51, février 2014.

Dossier Etudes CNAF, « Clivages et logiques communes dans la culture vécue par les adolescents. Le cas d'une vingtaine de collégiens d'un établissement mixte », Mesclon Anna, Mémoire de Master 2 – 2ème prix Cnaf, *dossier Etudes CNAF*, n°185, 2016.

Rapport d'étude, « Enquête qualitative auprès des adolescents français », rapport pour le Service d'Information du Gouvernement et France Stratégie, *TNS Sofres*, mars 2015.

« Les jeunes sont-ils sacrifiés par la protection sociale ? » *La note d'analyse, France Stratégie*, n° 37, janvier 2016.

## Rapports et livres

Chevalier Tom, *L'état-providence et les jeunes*, Editions L'harmattan, Paris, 2012.

Oppenheim Nicolas, *Adolescents de cité. L'épreuve de la mobilité*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 2016.

Rapport INJEP, « Que sait-on des jeunes ruraux ? *Revue de littérature* », Coquard Benoit rapport d'étude, INJEP, mars 2015.

Rapport France Stratégie, « *Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes* », juin 2015.

Rapport « *Priorité jeunesse* », Comité interministériel de la jeunesse, 21 février 2013.

Rapport « *La république en actes* », comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté dossier complet, les Mureaux, Yvelines, 26 octobre 2015.

Rapport France Stratégie, « *Pour un développement complet de l'enfant et de l'adolescent* », François de Singly et Vanessa Wisnia-Weill, septembre 2015.

Rapport INJEP, « *Les difficultés de transport : un frein à l'emploi pour un quart des jeunes* », Sandra Hoibian, Sophie Lautié (CREDOC), Francine Labadie, Joaquim Timoteo, Thibaut de Saint Pol, (INJEP), Etudes et Recherches INJEP, n° 6, octobre 2017.

Rapport « *Arrêtons de les mettre dans des cases ! Pour un choc de simplification en faveur de la jeunesse* », Célia Verot et M. Antoine Dulin, mars 2017.

Cours des comptes, « *L'accès des jeunes à l'emploi Construire des parcours, adapter les aides* », septembre 2016. Cour des comptes - [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr) - @Courdescomptes.

Rapport de recherche CEET, « *Usages du dispositif et parcours de jeunes La Garantie jeunes en action* » Marie Loison-Leruste, Julie Couronné, François Sarfati, n°101, Novembre 2016, Ceet - Centre d'études de l'emploi et du travail.

Rapport de recherche CEET, « *La Garantie jeunes du point de vue des missions locales : un modèle d'accompagnement innovant, mais source de bouleversements organisationnels. La Garantie jeunes en action* », Nicolas Farvaque, Claire Kramme, Carole Tuchsirer, n°102, Novembre 2016, Ceet - Centre d'études de l'emploi et du travail.

Rapport Haut Conseil à la famille, « *Les jeunes de 18 à 24 ans* », Tome I - Cadrage démographique et social, Tome II - Les jeunes adultes en formation initiale, Tome III - Les jeunes ni lycéens ni étudiants, Tome IV - Les termes des débats sur les aides publiques aux jeunes majeurs, avril 2016.

Rapport d'étude, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse*, Isa Aldeghi, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Pauline Jauneau-Cottet, Colette Maes, CRÉDOC en collaboration avec l'INJEP, 2016.

Rapport sur les inégalités en France, *Observatoire des inégalités*, édition 2017.

« *Que faire contre les inégalités. 30 experts s'engagent* », Observatoire des inégalités, 2016.